

UNIVERSITÉ  
DE  
SHERBROOKE

FACULTÉ  
DE  
THÉOLOGIE  
73-74

Pour tout renseignement  
concernant les PROGRAMMES  
s'adresser à la  
Faculté de théologie  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

---

Pour tout renseignement  
concernant l'ADMISSION ou  
l'INSCRIPTION, s'adresser au  
Bureau du registraire  
Université de Sherbrooke  
Sherbrooke, Québec  
J1K 2R1

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour en date du 1er mai 1973.  
L'Université se réserve le droit d'apporter des amendements à ses règlements et programmes sans préavis.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CALENDRIER 73-74</b> .....	5
<b>PRÉSENTATION</b> .....	9
<b>CONSEIL DE LA FACULTÉ</b> .....	11
<b>CORPS PROFESSORAL</b> .....	13
<b>RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES</b> .....	15
Premier cycle .....	17
Deuxième cycle .....	22
 <b>PROGRAMMES</b>	
<b>PREMIER CYCLE</b> .....	27
BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ .....	27
BACCALAURÉAT avec majeure et mineure .....	29
Concordance des codes .....	32
<b>DEUXIÈME CYCLE</b> .....	35
MAÎTRISE EN THÉOLOGIE .....	35
MAÎTRISE EN THÉOLOGIE (option pastorale scolaire) .....	36
MAÎTRISE EN PASTORALE (option pastorale scolaire) .....	36
MAÎTRISE EN PASTORALE FONDAMENTALE .....	37
MAÎTRISE (M.A.) en sciences humaines des religions .....	38
 <b>DESCRIPTION DES COURS</b> .....	41
 <b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>	
FORMATION DES MAÎTRES .....	57
TEMPS PARTIEL .....	58
MAISON AFFILIÉE .....	58
INSTITUT DE SPIRITUALITÉ .....	58

## CALENDRIER 1973-74

### Trimestre d'automne

**MARDI 4 SEPTEMBRE 1973**

Journée d'accueil et d'information à l'intention des nouveaux étudiants.

**MERCREDI 5 SEPTEMBRE 1973**

Début des cours à temps complet et à temps partiel.

**LUNDI 8 OCTOBRE 1973**

Action de Grâce: congé universitaire.

**JEUDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1973**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps complet pour le trimestre d'hiver 1974.

**SAMEDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1973**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps partiel pour le trimestre d'hiver 1974.

**SAMEDI 22 DÉCEMBRE 1973**

Fin du trimestre d'automne 1973 et début des vacances pour tous les étudiants. Date limite pour les inscriptions à temps partiel pour le trimestre d'hiver 1974.

### Trimestre d'hiver

**JEUDI 3 JANVIER 1974**

Reprise des cours à temps complet et à temps partiel.

**VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 1974**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps complet pour le trimestre d'automne 1974.

**LUNDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1974**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps partiel pour la session mai-juin du trimestre d'été 1974.

**JEUDI 11 AVRIL 1974**

Début du congé de Pâques, en soirée.

**MARDI 16 AVRIL 1974**

Reprise des cours dans toutes les facultés.

**SAMEDI 27 AVRIL 1974**

Fin du trimestre d'hiver 1974.

**Trimestre d'été**

**SAMEDI 27 AVRIL 1974**

Date limite pour les inscriptions à temps partiel pour la session mai-juin du trimestre d'été 1974.

**LUNDI 29 AVRIL 1974**

Début des cours de la session mai-juin du trimestre d'été 1974.

**LUNDI 20 MAI 1974**

Jour férié: congé universitaire.

**SAMEDI 1er JUIN 1974**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps partiel pour la session juillet-août du trimestre d'été 1974.

**VENDREDI 14 JUIN 1974**

Date limite pour les inscriptions à temps partiel pour la session juillet-août du trimestre d'été 1974.

**VENDREDI 21 JUIN 1974**

Fin de la session mai-juin du trimestre d'été 1974.

**LUNDI 24 JUIN 1974**

Fête du Canada français: congé universitaire.

**LUNDI 1er JUILLET 1974**

Fête du Canada: congé universitaire.

**MARDI 2 JUILLET 1974**

Début de la session juillet-août du trimestre d'été 1974.

**JEUDI 1<sup>er</sup> AOÛT 1974**

Date limite pour la réception, au Bureau du registraire, des demandes d'admission à temps partiel pour le trimestre d'automne 1974.

**VENDREDI 9 AOÛT 1974**

Fin du trimestre d'été 1974 pour les étudiants à temps partiel de la session juillet-août.

**VENDREDI 23 AOÛT 1974**

Date limite pour les inscriptions à temps partiel pour le trimestre d'automne 1974.

## PRÉSENTATION

### HISTORIQUE ET ORIENTATION

En vertu de sa charte civile, l'Université de Sherbrooke fonde, le 13 juin 1961, une faculté de théologie. Le 30 novembre 1964, cette faculté de théologie est érigée canoniquement. Le 8 décembre de la même année, la Sacrée congrégation des séminaires et universités approuve les statuts qui régissent la Faculté. Le 18 janvier 1965, la Sacrée congrégation permet à la Faculté de théologie de s'affilier les grands séminaires de Sherbrooke, de St-Hyacinthe, de Nicolet et le scolasticat de Saint-Benoît-du-Lac; elle l'autorise à décerner aux étudiants de ces maisons, dès 1965, le baccalauréat en théologie. Ainsi, la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke a son siège à la Cité universitaire, au milieu des autres facultés.

De 1961 à 1965, cette présence prit la forme d'un institut de culture religieuse offrant un programme de cours à temps partiel couronné par un baccalauréat en culture religieuse. En septembre 1966, et avec l'approbation des autorités de l'Université, la Faculté de théologie inaugurerait elle-même un programme conduisant à la maîtrise ès sciences religieuses.

En 1968, la Faculté a mis en vigueur ses programmes actuels de baccalauréat en théologie et de licence en enseignement secondaire (option sciences religieuses). À peu près au même moment, elle stabilisait son secteur de pastorale scolaire; elle inaugurerait aussi, avec la collaboration spéciale du Groupe de sociologie des religions de Paris, un programme de maîtrise en sciences humaines des religions.

En 1970-71, elle ajoute au baccalauréat spécialisé en théologie un programme comportant l'option d'une mineure (30 crédits) en sciences humaines des religions. La Faculté organise aussi, en collaboration avec la Faculté des arts, des programmes conjoints avec majeure et mineure. En 1971-72, le secteur de pastorale s'élargit afin d'offrir un programme de maîtrise en pastorale générale.

Les cours de la Faculté s'adressent donc d'une façon spéciale aux futurs professeurs de sciences religieuses ou de culture religieuse dans les écoles élémentaires ou secondaires, dans les cégeps ainsi qu'aux professeurs de catéchèse aux adultes. Ils s'adressent aussi aux personnes désireuses de se consacrer à l'animation sociale et pastorale, au monde de l'éducation et du journalisme, à la recherche de solutions aux problèmes posés actuellement par la civilisation ou la culture et par l'évolution de la croyance ou la vie de l'Église.

La Faculté veut ainsi répondre aux tâches du théologien telles que les définissaient, par exemple, certains textes du second Concile du Vatican:

"L'Église attend énormément de l'activité des facultés de sciences sacrées. C'est à elles, en effet, qu'elle confie la tâche importante de pré-

parer leurs élèves, non seulement au ministère sacerdotal, mais surtout, soit à l'enseignement dans les établissements d'études ecclésiastiques supérieures, soit à faire avancer par leur contribution personnelle les différentes disciplines, soit à assumer les tâches les plus ardues de l'apostolat intellectuel. C'est également le rôle de ces facultés de soumettre à une investigation plus profonde les différents domaines des sciences sacrées, en vue d'une compréhension toujours plus profonde de la Révélation sacrée, d'un accès plus large au patrimoine de sagesse chrétienne légué par nos ancêtres, d'un dialogue croissant avec nos frères séparés et avec les non-chrétiens, et d'une réponse adéquate aux questions posées par le progrès des sciences.

"Que, par conséquent, les facultés ecclésiastiques revoient opportunément leurs lois propres, qu'elles développent intensément les sciences sacrées et celles qui leur sont connexes, et qu'elles ne négligent pas les méthodes et les moyens les plus récents en vue de former leurs étudiants pour des recherches plus poussées."

**(Déclaration sur l'éducation chrétienne, II)**

"Les plus récentes recherches et découvertes des sciences, ainsi que celles de l'histoire et de la philosophie, soulèvent de nouvelles questions qui comportent des conséquences pour la vie même, et exigent de nouvelles recherches de la part des théologiens eux-mêmes. Dès lors, tout en respectant les méthodes et les règles propres aux sciences théologiques, ils sont invités à chercher sans cesse la manière la plus apte de communiquer la doctrine aux hommes de leur temps: car autre chose est le dépôt même ou les vérités de la Foi, autre chose la façon selon laquelle ces vérités sont exprimées, à condition toutefois d'en sauvegarder le sens et la signification. Que, dans la pastorale, on ait une connaissance suffisante non seulement des principes de la théologie, mais aussi des découvertes scientifiques profanes, notamment de la psychologie et de la sociologie, et qu'on en fasse usage: de la sorte, les fidèles à leur tour seront amenés à une plus grande pureté et maturité dans leur vie de foi (...)

"Ceux qui s'appliquent aux sciences théologiques dans les séminaires et les universités aimeront collaborer avec les hommes versés dans les autres sciences, en mettant en commun leurs énergies et leurs points de vue. La recherche théologique, en même temps qu'elle approfondit la vérité révélée, ne doit pas perdre contact avec son temps, afin de faciliter une meilleure connaissance de la foi aux hommes cultivés dans les différentes branches du savoir. Cette bonne entente rendra les plus grands services à la formation des ministres sacrés: ils pourront présenter la doctrine de l'Église sur Dieu, l'homme et le monde d'une manière mieux adaptée à nos contemporains, qui accueilleront d'autant plus volontiers leur parole. Bien plus, il faut souhaiter que de nombreux laïcs reçoivent une formation suffisante pour les sciences sacrées, et que plusieurs parmi eux se livrent à ces études "ex professo" et les approfondissent. Mais pour qu'ils puissent mener leur tâche à bien, qu'on reconnaisse aux fidèles, aux clercs comme aux laïcs, une juste liberté de recherche et de pensée, comme une juste liberté de faire reconnaître humblement et courageusement leur manière de voir, dans le domaine de leur compétence".

**(Constitution "Gaudium et Spes", 62, 2, 7)**

## CONSEIL DE LA FACULTÉ

### DOYEN

VACHON Lucien, B.A., D.Th. (Angélique).

### SECRETÉAIRE

BÉDARD André, B.A., B.Th., D.Ph. (Strasbourg).

### MEMBRES DU CONSEIL

LAVALLÉE François, L.Th., L.E.S., professeur.

MARTEL Gilles, B.A., M.A. (sciences humaines des religions),  
professeur.

MELANÇON Louise, B.A., M.A. (sciences humaines des religions),  
professeur.

AUTHIER Richard, étudiant.

JOLICOEUR Robert, étudiant.

LAUZIÈRE Diane, étudiante.

## CORPS PROFESSORAL

- BÉDARD André, B.A., B.Th., D.Ph. (Strasbourg), professeur agrégé.  
 BERGERON André, B.A., L.Ph., L.Th., professeur agrégé.  
 BOISVERT Léandre, B.A. L.Th., L.E.S., professeur agrégé.  
 DENAULT Bernard, B.A., B.Th., chargé d'enseignement, (en congé d'études).  
 DOYON Jacques, B.A., B.Th., D.Ph. (Latran), professeur agrégé.  
 FILLION Jacques, B.A., L.Th., chargé d'enseignement.  
 LANGELIER Gilles, B.A., D.Th. (Rome), Dipl. en théologie pastorale catéchétique, professeur adjoint.  
 LAVALLEE François, L.Th., L.E.S., professeur adjoint.  
 LAVOIE Michèle, L.Cat., chargée d'enseignement.  
 LESCAULT Jean-Denis, B.A. L.Th., Dipl. Past., L.Ens.Sec., L.Cat., chargé d'enseignement.  
 MARTEL Gilles, B.A., M.A. (sciences humaines des religions), chargé d'enseignement.  
 MELANÇON Louise, B.A., M.A. (sciences humaines des religions), chargée d'enseignement, (en congé d'études).  
 OUELLET Fernand, B.A. L.Th., Ph.D. (philosophie-religion) (McGill), professeur adjoint.  
 PARÉ Jean, B.Th., L.Th., chargé d'enseignement.  
 RACINE Louis, B.A., D.Ph. (sciences religieuses) (Montréal), professeur adjoint.  
 VACHON Lucien, B.A., D.Th. (Angélique), professeur titulaire.  
 VAILLANCOURT Raymond, D.Th. (Laval), professeur adjoint.  
 VANDAL Nellie, B.Péd., L.Cat., M.Sc.R., chargée d'enseignement.  
 WENER Normand, M.Soc. (Montréal), chargé d'enseignement.

## CHARGÉS DE COURS

- BILODEAU Yvon, B.A., L.Th.  
 BOUSQUET François, D. L. ès Lettres (philosophie) (Paris).  
 BUJANDA J. Martinez de, D.Th. (Rome), D. Hist. (Paris).  
 CÔTÉ Yves, Diplôme de Lumen Vitae (Bruxelles).  
 CROTEAU André, B.A., B.Péd. Cat., L. Cat.  
 DIONNE Hugues, B.Th., M.Sc.soc. (Laval).

FORTIER Rita, B.Péd., Dipl. Péd. (ens. pré-scolaire), M. Educ.  
JACQUES Lucien, B.A.  
LAFOND André, B.A., L.Th., L.E.S.  
LARRALDE Maurice, B.A.  
MICHAUD Jean-Paul, B.Th., L.E.S.  
MILLETTE Gilles, B.A., B.Cat.  
NÉLISSE Claude, Diplôme de l'Institut des Hautes Études de communication sociale.  
OUELLET Gilles, B.Th., L.Th.  
PRIMEAU André, L.Sc.F. et S. (Louvain).  
PROVENÇAL Gaston, B.A., L.D.C., LL.L.  
PRUCHE Benoît, B.A., L.Th., D.Ph. (Montréal).  
RONDEAU Marc, B.A., L.Th.  
ROULEAU Robert, B.Th., L.Lit.  
ST-GELAIS Raymond, B.A., L.Th., L.E.S.  
YELLE Viateur, L.Th., L.Sc.Bib.

#### PROFESSEURS INVITÉS

DECONCHY Jean-Pierre, chargé de recherches au C.N.R.S. (Paris).  
DESROCHE Henri, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études (VIe section).  
HOUTART François, professeur (Louvain), directeur du Centre de recherches sociologiques religieuses.  
JOLIF Yves, D.Ph. (Lyon).  
PRITHIPAUL Dad, M.A. (Bénarès), Ph.D. (histoire des religions) (Paris)  
SEGUY Jean, chargé de recherche au C.N.R.S. (Paris).

# RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

Les règlements pédagogiques voudraient favoriser la liberté et l'initiative dans la collaboration professeurs-étudiants. C'est pourquoi, tant dans la forme des cours que dans les modes d'évaluation, ils laissent au groupe professeurs-étudiants la possibilité de faire des choix à l'intérieur d'un minimum de règlements jugés nécessaires à l'efficacité de la recherche et du travail.

## 1. DÉFINITIONS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

### 1.1 Cours

Le cours constitue l'unité élémentaire des activités d'enseignement et de recherche dans la composition d'un programme. Un cours est constitué d'une série de leçons, de travaux ou d'exercices, répartis sur une seule session et portant sur une seule matière. Il est identifiable par un titre et un sigle; il peut entrer dans la composition d'un ou de plusieurs programmes.

Les cours sont regroupés en session dans le but d'assurer une progression normale de l'étudiant à l'intérieur de son programme et de la discipline choisie. Une session d'étude comporte normalement quinze (15) semaines consécutives, y compris les périodes d'examens.

### 1.2 Formules pédagogiques d'un cours

Il appartient au groupe formé du professeur et des étudiants concernés d'établir la ou les forme(s) à donner à un cours. Pour ce choix, on peut s'inspirer des suggestions suivantes:

- a) les leçons magistrales, i.e. exposés faits par un professeur à des étudiants;
- b) les enseignements programmés, grâce auxquels l'étudiant apprend par lui-même sous la supervision d'un professeur, à l'aide d'un programme déterminé ou d'un cahier spécialement préparé à cette fin;
- c) les enseignements tutoriaux, grâce auxquels l'étudiant apprend par lui-même sous la direction d'un professeur qu'il rencontre régulièrement et qui lui établit un programme de lectures et de travaux;
- d) les mémoires ou projets i.e. les travaux de longue haleine faits par les étudiants en équipe ou individuellement sous la supervision d'un professeur;
- e) toute formule mixte qui utilise le travail en équipe et le cours magistral du professeur.

### 1.3 Évaluation et promotion

- 1.31 Le mode de participation à un cours, de même que la manière d'en faire l'évaluation, dépendront du genre de cours adopté. Professeurs et étudiants s'entendront à ce sujet au début du cours. L'étudiant qui ne se conformera pas à ces exigences sera considéré comme se désistant du cours et en avertira le secrétaire de la Faculté.
- 1.32 La promotion est faite par cours avec moyenne cumulative. La promotion par cours est un mécanisme de promotion par lequel l'étudiant qui a démontré des connaissances satisfaisantes dans un cours se voit accorder les crédits que comporte ce cours. La moyenne cumulative est le mode de contrôle qui évalue d'une façon continue le rendement scolaire de l'étudiant sur l'ensemble des cours qu'il a suivis.

### 1.4 Conseiller pédagogique

En vue de favoriser davantage l'efficacité du travail de chaque étudiant, on lui assurera la collaboration d'un conseiller pédagogique.

### 1.5 Programmes

- 1.51 Un programme est un ensemble de cours établi en vue d'une formation spécifique et conduisant à un diplôme décerné par l'Université. Chaque programme comporte un nombre minimum de crédits déterminé par les autorités compétentes. Un crédit correspond à quarante-cinq (45) heures de travail fourni par l'étudiant et reconnu par l'Université.
- 1.52 La Faculté de théologie offre les programmes suivants:

#### au premier cycle

- un baccalauréat spécialisé en théologie
- un baccalauréat en théologie comportant une majeure en théologie (60 crédits), et une mineure (30 crédits) dans l'un des secteurs suivants:
  - antiquités gréco-latines
  - histoire
  - littérature anglaise
  - littérature française
  - philosophie
  - sciences humaines des religions
- un programme de mineure en théologie (30 crédits)

#### au deuxième cycle

- une maîtrise en théologie (M.Th.), comportant l'option théologie et l'option pastorale scolaire;
- une maîtrise en pastorale (M.Past.), comportant l'option pastorale fondamentale et l'option pastorale scolaire;
- une maîtrise (M.A.) en sciences humaines des religions.

## 1.6 Bibliothèques

Les professeurs, le personnel et les étudiants de la Faculté ont accès à toutes les bibliothèques de l'Université (Bibliothèque générale, bibliothèque des Facultés de droit, de médecine et des sciences). La Faculté de théologie est plus spécialement desservie par la Bibliothèque générale.

## RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU 1<sup>er</sup> CYCLE

### 2. CONDITIONS D'ADMISSION

- 2.1 Pour être admissible à un programme du premier cycle, le candidat doit être titulaire du D.E.C. (diplôme d'études collégiales), ou d'un baccalauréat ès arts, ou d'un brevet A, ou d'un baccalauréat en pédagogie, ou avoir fait des études équivalentes à celles qui conduisent à l'un ou l'autre de ces diplômes académiques.
- 2.2 Les titulaires d'un diplôme ou d'un brevet autre que ceux ci-haut mentionnés peuvent être admis après étude de leur dossier académique et de leur expérience scolaire et, s'il y a lieu, après un examen d'admission portant sur un programme défini par la Faculté et subi selon les modalités établies par celle-ci.
- 2.3 La Faculté admet aussi des étudiants libres et des auditeurs.

### 3. ÉQUIVALENCES

- 3.1 Tout étudiant qui démontre qu'il connaît la matière d'un ou plusieurs cours de son programme pour les avoir suivis avec succès dans un autre établissement d'enseignement peut obtenir une reconnaissance pour ces cours. Lorsque cette reconnaissance est accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée comme une équivalence (Eq); si elle n'est pas accompagnée d'une allocation de crédits, elle est signifiée par une exemption (Ex).
- 3.2 Toute équivalence est accordée par le registraire, à la demande du secrétaire de la Faculté.
- 3.3 La demande d'équivalence doit être présentée, sur formule spéciale, au secrétaire de la Faculté, au plus tard au moment de l'inscription au programme auquel l'étudiant s'inscrit. Elle doit être appuyée par des documents officiels pertinents.
- 3.4 Le candidat à la Faculté de théologie n'obtiendra aucune équivalence pour des cours suivis depuis plus de cinq ans.
- 3.5 Le nombre des crédits accordés en équivalence ne dépasse pas les 2/3 de l'ensemble des crédits de ce grade.
- 3.6 Tout titre universitaire présenté en vue d'obtenir une équivalence est estimé, par la Faculté de théologie, en fonction du programme d'études auquel l'étudiant désire s'inscrire.

- 3.7 En aucun cas, une équivalence de cours ne peut procurer un nombre de crédits supérieur à celui affecté au cours correspondant donné à la Faculté.
- 3.8 Pour qu'une demande d'équivalence puisse être présentée, le cours suivi dans une autre institution doit satisfaire simultanément aux sept (7) conditions suivantes:
- a) il doit apparaître sur une attestation officielle transmise directement de l'institution au secrétaire de la Faculté;
  - b) sa description détaillée doit apparaître dans un annuaire officiel remis par l'étudiant au secrétaire de la Faculté;
  - c) il doit avoir, sur les points essentiels, le même contenu que le cours dispensé par la Faculté;
  - d) il doit avoir été sanctionné par un examen officiel, subi avec succès;
  - e) s'il est partie intégrante d'un programme annuel d'études, cette année d'études doit être réussie;
  - f) il doit être affecté d'un nombre de crédits au moins égal au nombre de crédits attaché au cours correspondant donné à la Faculté;
  - g) il doit faire partie d'un programme de même niveau que celui de la Faculté.

### 3.9 Commandite

Une commandite est une autorisation émise à un étudiant inscrit à un programme de suivre un ou des cours dans une autre institution. Par une telle autorisation, l'Université s'engage à reconnaître les crédits acquis par l'étudiant.

## 4. CHARGES NORMALES ET CHOIX DE COURS

- 4.1 La charge d'un étudiant est mesurée par le nombre de crédits. Un crédit correspond à 45 heures de travail, fournies par l'étudiant et reconnues par l'Université.
- 4.2 La charge normale d'un étudiant est de 15 crédits par trimestre.
- 4.3 Le régime de promotion par cours permet à l'étudiant de progresser à son rythme propre. Cependant, l'étudiant régulier à temps complet ne peut réduire à moins de 12, ni augmenter à plus de 18, le nombre de crédits pris par trimestre.
- 4.4 Un étudiant ne peut s'inscrire à un cours que s'il en a réussi le ou les cours requis comme préalables.
- 4.5 La détermination de son programme d'études est la responsabilité de l'étudiant. À cette fin, il consultera un conseiller pédagogique.

#### 4.6 Changement et abandon de cours

- 4.61 L'étudiant remet au secrétariat, dès le début du trimestre, la liste complète des cours choisis.
- 4.62 Toute modification de cette liste doit recevoir l'approbation du secrétaire de la Faculté.
- 4.63 Tout étudiant peut, à l'intérieur du premier cinquième du cours d'un trimestre soumettre au secrétaire de la Faculté une demande officielle de changement de cours qui pourra être autorisée si elle est matériellement réalisable.
- 4.64 Tout étudiant peut, entre le premier cinquième et le premier tiers du cours, soumettre au secrétaire de la Faculté une demande officielle d'abandon de cours qui sera généralement autorisée, à condition que le nombre de crédits auxquels l'étudiant reste inscrit ne devienne pas inférieur à douze (12). Cependant, si cette demande est soumise après le premier cinquième du cours, elle entraîne une mention d'abandon (Ab) au dossier scolaire de l'étudiant.
- 4.65 Tout étudiant qui abandonne un cours après le premier tiers du cours d'un trimestre voit la mention E (échec) consignée à son dossier scolaire pour ce cours.
- 4.66 Pour un cours qui n'apparaît pas sur sa liste de choix de cours, l'étudiant ne recevra aucun crédit.

#### 4.7 Départ

- 4.71 Tout étudiant qui quitte l'Université avant la fin du trimestre auquel il est inscrit doit signifier son départ au secrétaire de la Faculté. Ce départ sera consigné comme tel dans le dossier scolaire de l'étudiant. Si le départ n'est pas signifié, chaque cours sera noté E (échec).

### 5. MODES D'ÉVALUATION

- 5.1 Chaque cours comporte un mode d'évaluation à déterminer après entente entre professeur et étudiants. Cette évaluation tend à couvrir l'ensemble du cours et détermine l'obtention des crédits d'un cours. Elle est obligatoire pour tout étudiant inscrit à ce cours, exception faite des auditeurs.
- 5.2 L'évaluation se fait à partir:
- d'un examen oral ou écrit;
  - d'un travail écrit;
  - de la constitution d'un dossier.

### 5.3 Mention "incomplet"

- 5.31 Si un étudiant n'a pas rempli toutes les exigences pour un cours par suite de motifs acceptés par le secrétaire de la Faculté, la note indiquée au bulletin est In, signifiant "incomplet". L'étudiant doit compléter ces exigences dans le délai et selon les modalités que détermine la Faculté.
- 5.32 Un étudiant qui s'absente sans raison valable d'un examen, ou ne remet pas à la date prévue un travail ou un dossier, se verra attribuer un échec pour ce cours.
- 5.33 Les motifs de toute absence aux examens ou de tout retard doivent être jugés par le secrétaire; une absence aux examens doit être justifiée auprès du secrétaire dans un délai d'une semaine.
- 5.34 Une absence ou un délai, motivés par des raisons jugées valables, entraînent le choix d'un nouveau mode d'évaluation, à déterminer après entente entre le secrétaire de la Faculté, le professeur et l'étudiant.

## 6. PONDÉRATION

- 6.1 Le rendement de l'étudiant dans chaque cours s'exprime par les catégories suivantes: excellent, très bien, bien, passable, échec.
- 6.2 Le code alphabétique suivant traduit l'évaluation décrite au paragraphe précédent.  
A=excellent B=très bien C=bien D=passable E=échec
- 6.3 **Moyenne cumulative**
- 6.31 À la fin de chaque trimestre, on évalue le rendement global de l'étudiant depuis son entrée à la Faculté en calculant sa moyenne cumulative, i.e. la moyenne par crédit de l'ensemble des résultats obtenus dans tous les cours auxquels il s'est inscrit, pondérés par le nombre de crédits attachés à chacun de ces cours.
- 6.32 Pour effectuer le calcul de la moyenne cumulative, on attribue aux cotes alphabétiques les valeurs numériques suivantes:  
A=4 B=3 C=2 D=1 E=0  
Aucune interpolation n'est permise (v.g. B+, C-)
- 6.33 Les cours dans lesquels le résultat final de l'étudiant est signifié par les cotes Ab, In, Eq ou Ex ne sont pas pris en compte dans le calcul de la moyenne cumulative.
- 6.34 La moyenne cumulative se calcule globalement, que le programme soit unidisciplinaire ou multidisciplinaire. Aucun jugement n'est cependant porté si l'étudiant n'a pas accumulé 12 crédits.
- 6.35 Dans le cas des étudiants à temps partiel, la moyenne cumulative se calcule une fois par an, au terme du trimestre d'été. Les règlements concernant la moyenne cumulative s'appliquent à eux comme aux autres; en particulier, aucun jugement n'est porté si l'étudiant n'a pas accumulé douze (12) crédits.

## 7. RÉVISION

- 7.1 Tout étudiant qui désire faire réviser l'évaluation d'une copie d'examen, d'un travail ou d'un dossier, doit en faire la demande par écrit au secrétaire de la Faculté. Au moment de la demande, il doit acquitter des frais de deux (\$2.00) dollars par révision; ces frais lui seront remboursés si la révision lui procure une note supérieure à celle obtenue antérieurement.
- 7.2 Une demande de révision doit être adressée dans les deux semaines qui suivent la communication des résultats.
- 7.3 La révision est faite par le professeur en charge du cours, en collaboration avec un autre professeur nommé par le doyen. Leur décision est finale.

## 8. PROMOTION

- 8.1 La promotion se fait par cours et par moyenne cumulative.
- 8.2 La cote minimale de passage, dans un cours, est D.
- 8.3 Une moyenne cumulative égale à 1.80 constitue la norme minimale de succès d'un étudiant.

## 9. ÉCHEC ET REPRISE DES COURS

- 9.1 Il n'y a pas d'examen de reprise pour un cours.
- 9.2 L'étudiant qui échoue un cours obligatoire une première fois doit refaire ce cours intégralement.
- 9.3 L'étudiant qui échoue une première fois un cours à option doit soit refaire ce cours soit y substituer un autre cours à option. Cette substitution n'est cependant permise qu'une fois en cours de programme; en cas de nouvel échec, l'étudiant doit refaire ce dernier cours ou tout autre cours imposé par la Faculté.
- 9.4 L'échec subi par un étudiant dans un cours demeure à son dossier scolaire, même s'il refait ce cours avec succès par la suite; la nouvelle cote apparaît aussi au dossier.

## 10. MOYENNE CUMULATIVE INSUFFISANTE

- 10.1 Un étudiant dont la moyenne cumulative est inférieure à 1.50 n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme du premier trimestre de l'étudiant, est laissée à la discrétion de la Faculté.

- 10.2 Un étudiant dont la moyenne cumulative se situe entre 1.50 et 1.80 dispose d'un trimestre (12 crédits ou plus) pour rétablir sa moyenne à 1.80; sans quoi, il n'est pas réadmis au programme auquel il s'est inscrit. Cependant, l'application de cette règle, au terme du premier trimestre de l'étudiant, est laissée à la discrétion de la Faculté.
- 10.3 L'étudiant dont la moyenne cumulative tombe entre 1.50 et 1.80 à la fin de son programme d'études est soumis à des exigences supplémentaires (examen de synthèse, cours supplémentaires, trimestre supplémentaire). Le jugement d'un comité de faculté formé à cette fin décidera de l'obtention ou non du grade postulé.
- 10.4 Un étudiant ne peut refaire un cours réussi dans le but d'augmenter sa moyenne cumulative.

## RÈGLEMENTS PARTICULIERS À LA MAÎTRISE

### 11. TYPES DE MAÎTRISE

La Faculté de théologie offre deux types de maîtrise: la maîtrise dite "professionnelle" et la maîtrise dite "scientifique".

- 11.1 La durée des études de maîtrise ne sera pas moins de trois trimestres (12 mois).
- 11.2 La maîtrise dite "professionnelle" est offerte à ceux qui désirent ajouter à leur formation de base en théologie les éléments, les disciplines et les méthodes immédiatement nécessaires à l'exercice d'une profession (par exemple: pastorale scolaire). Ce diplôme est considéré comme généralement terminal.
- 11.3 La maîtrise dite "scientifique" ajoute à la formation de base une initiation plus immédiate à la recherche scientifique, grâce au caractère donné aux cours et à la rédaction par l'étudiant d'un mémoire scientifique. Ce diplôme constitue l'étape nécessaire dans l'acquisition d'un doctorat.

### 12. CONDITIONS D'ADMISSION

- 12.1 Pour être admis à la maîtrise, l'étudiant doit être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire, avoir complété avec succès des études ou posséder une expérience jugées équivalentes.
- 12.11 Dans le cas de toutes les maîtrises, sauf celle en sciences humaines des religions, l'étudiant doit avoir complété avec succès trois (3) années d'études universitaires, et avoir acquis au moins soixante-douze (72) crédits en théologie. Donc
  - posséder un baccalauréat en théologie spécialisé; ou

- posséder un baccalauréat avec majeure en théologie, un baccalauréat ou une L.E.S. avec option sciences religieuses, à condition d'ajouter 12 crédits de théologie comme prérequis, suivant un programme à déterminer avec l'étudiant; ou
  - posséder un baccalauréat en sciences religieuses (68 crédits) à condition d'ajouter quatre (4) crédits de théologie; ou
  - avoir réussi quatre (4) années de théologie.
- 12.12 Ne sont admissibles à la maîtrise en théologie (avec ou sans option) que les titulaires d'un baccalauréat spécialisé en théologie ou ceux qui ont acquis soixante-douze (72) crédits de théologie.
- 12.13 Est admissible à la maîtrise en pastorale ou à la maîtrise "professionnelle" en pastorale scolaire, en plus des autres conditions indiquées plus haut, tout titulaire d'un diplôme de premier cycle ou toute personne possédant une expérience jugée équivalente après examen de son dossier; des prérequis pourront lui être imposés.
- 12.14 Les candidats à la maîtrise en sciences humaines des religions sont admis après examens de leur dossier. Ils doivent normalement posséder un diplôme de premier cycle en sciences religieuses ou en sciences humaines.

### 13. INSCRIPTION

- 13.1 Tout étudiant de maîtrise doit s'inscrire comme étudiant régulier à temps complet.
- 13.2 Sur réception de l'avis officiel de son admission ou de sa réadmission, l'étudiant est tenu de s'inscrire, aux dates prévues, au Bureau du registraire. Il doit, par la suite, renouveler son inscription en instance de grade et acquitter des frais de \$25.00 dollars par année jusqu'à l'acceptation de son mémoire par la Faculté.
- 13.3 L'étudiant dispose d'un maximum de cinq ans pour compléter son programme de maîtrise.

### 14. CHARGE NORMALE ET CHOIX DES COURS

- 14.1 Le programme de maîtrise comporte un minimum de trente (30) crédits.
- 14.2 La maîtrise dite "scientifique" comporte:
- a) un minimum de douze (12) crédits de cours;
  - b) la rédaction d'un mémoire, sous la direction d'un professeur de la Faculté, après approbation de la direction des études.

- 14.3** La maîtrise dite "professionnelle" comporte:
- a) un maximum de vingt-quatre (24) crédits de cours;
  - b) un travail exécuté sous la direction d'un professeur de la Faculté
- ou
- un stage d'exploration et de recherche en milieu professionnel, sous la tutelle d'un professeur de la Faculté, suivi d'un rapport écrit qui devra satisfaire à toutes les exigences d'un travail scientifique.
- 14.4** La détermination de son programme est la responsabilité de l'étudiant. À cette fin, il consultera habituellement un conseiller pédagogique. Il soumettra son programme à la direction des études pour approbation.
- 14.5** Il n'est accordé aucune équivalence pour les cours du niveau de maîtrise.

## 15. LE MÉMOIRE

- 15.1** Le mémoire de maîtrise doit révéler l'aptitude de l'étudiant à la recherche scientifique. Il devra être conçu comme une monographie portant sur un sujet précis et mené selon une méthode scientifique identifiée et justifiée.
- 15.2 Préparation**
- L'étudiant doit consulter un professeur de la Faculté pour choisir son sujet de recherche.
- 15.3 Demande d'approbation**
- Lorsque le candidat a arrêté son choix, il présente au doyen une demande officielle d'approbation selon le schéma prévu en 15.31.
- 15.31** La demande d'approbation du sujet de mémoire doit contenir les renseignements suivants:
- le sujet de mémoire - la problématique - un inventaire sérieux de l'état actuel de la recherche sur le sujet - la méthode adoptée - l'hypothèse de travail - les sources et la bibliographie - le directeur de mémoire proposé.
- 15.32** La demande d'approbation est faite suivant un formulaire fourni par le secrétariat.
- 15.4 Examen du projet de mémoire**
- Le doyen approuve ou refuse le projet de mémoire, après consultation de la commission des études supérieures. Si le projet est accepté, le doyen désigne un directeur de mémoire auquel devront être soumises successivement les différentes parties du travail.
- 15.41** Le doyen communique par écrit à l'étudiant ses décisions, tant pour son sujet de mémoire que pour la nomination de son directeur.

**15.5 Rédaction**

L'étudiant établit son plan définitif et poursuit son travail en collaboration étroite avec son directeur de mémoire. Il n'entreprend pas une étape nouvelle sans que le directeur n'ait approuvé la précédente.

**15.6 Approbation du directeur**

Le mémoire ne peut être dactylographié qu'avec le consentement du directeur de mémoire. Cette autorisation équivaut à une approbation du directeur. Cette autorisation écrite doit être remise au doyen par les soins du candidat.

**15.7 Présentation matérielle**

Le mémoire dans sa présentation matérielle doit être en tout conforme aux directives temporaires de la Faculté sur la présentation des travaux, des rapports et des mémoires.

**15.8 Date de remise**

Le mémoire de maîtrise doit être remis au secrétariat de la Faculté dans un délai de quatre (4) ans après l'inscription initiale à la maîtrise en théologie. Cinq (5) copies dactylographiées, accompagnées d'un résumé de deux pages, doivent être remises au secrétariat de la Faculté au moins deux mois avant la date de la collation des grades.

**15.9 Approbation de la Faculté**

Ce mémoire sera examiné par un jury composé d'au moins deux (2) membres désignés par le doyen. Un mémoire jugé insuffisant peut être présenté après correction, une seconde et dernière fois.

**15.10 Publication du mémoire**

Aucun mémoire ne peut être publié sans l'autorisation de la Faculté.

**16. PROMOTION**

16.1 Les modes d'évaluation des cours sont soumis aux mêmes règles que pour le premier cycle, compte tenu des objectifs de la maîtrise.

16.2 La pondération se fait suivant les modes indiqués aux nos 6.1 et 6.2.

16.3 Pour obtenir son diplôme de maîtrise dite "professionnelle", l'étudiant doit obtenir au moins D pour chaque élément de son programme; sa moyenne cumulative ne doit pas être inférieure à 2.5.

16.4 Pour l'obtention du diplôme de maîtrise dite "scientifique", l'étudiant doit obtenir au moins D dans chaque cours; sa moyenne cumulative, pour les cours, ne doit pas être inférieure à 2.5. Il doit, de plus, obtenir au moins C pour son mémoire.

## PROGRAMMES

### (Premier cycle)

Au premier cycle, la Faculté offre deux programmes de baccalauréat en théologie:

- 1) un programme spécialisé en théologie;
- 2) un programme avec sujet majeur en théologie (60 crédits) et sujet mineur (30 crédits) en sciences humaines des religions ou dans une discipline qui ne relève pas de la Faculté.

Ces deux programmes comportent 90 crédits répartis sur trois ans. Le diplôme obtenu, au terme, est un baccalauréat en théologie portant, le cas échéant, la mention des sujets majeur et mineur. La Faculté offre aussi un sujet mineur en théologie (30 crédits).

### 1. BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ (B.Th.)

Le programme de baccalauréat spécialisé comporte 90 crédits, choisis parmi les cours décrits plus bas. Après entente avec la direction des études, six (6) de ces crédits peuvent être obtenus pour des cours dispensés par une faculté autre que celle de théologie.

L'étudiant peut choisir les cours ou les ensembles de cours qui correspondent davantage à son orientation et à ses besoins. Les cours sont regroupés de manière à favoriser une cohérence dans la démarche; des spécialistes de disciplines différentes sont régulièrement appelés à contribuer à un même cours ou ensemble de cours. L'étudiant établit son programme personnel avec l'aide d'un conseiller pédagogique. Ce programme doit recevoir l'approbation du secrétaire de la faculté.

Les descriptions de cours présentées plus loin sont indicatives; le contenu de chaque cours est orienté par les regroupements à l'intérieur du programme.

#### STRUCTURE DE BASE (1ère année: 30 crédits)

##### Situation du croyant

- CAT 1873** Psychologie religieuse I
- SHR 1783** Introduction à la sociologie des religions
- THE 1103** La foi d'Israël
- THE 1113** Anthropologie théologique fondamentale

## **Foi, Révélation, Tradition**

- PAS 6093** Le christianisme au Québec
- THE 1023** Histoire du salut et salut de l'histoire
- THE 1133** Révélation, foi et tradition ecclésiale
- THE 1403** La foi dans la bible
- THE 1503** Ancien Testament III (à option)
- THE 1643** Thèmes patristiques
- THE 2543** Histoire de l'Église II

## **COURS AU CHOIX (2e et 3e années)**

### **Le Christ et l'Église**

- THE 1003** Nouveau Testament I
- THE 1123** Le Christ
- THE 1223** L'Église
- THE 2003** Nouveau Testament II

### **Dieu, création, anthropologie, eschatologie**

- THE 1203** Ancien Testament I
- THE 1213** Le mystère de Dieu
- THE 1313** Le mystère de l'action de Dieu
- THE 1423** Eschatologie et espérance
- THE 2123** Anthropologie théologique I
- THE 2403** Nouveau Testament III

### **Sacramentalité**

- THE 2113** Sacramentalité
- THE 2213** Sacrement de l'Eucharistie
- THE 2713** Baptême, confirmation, pénitence
- THE 2813** Mariage
- THE 2913** Ordre

### **Éthique**

- PAS 6393** Église et monde en espérance
- THE 1013** Charité (morale I)
- THE 1033** Structures de l'agir humain (morale III)
- THE 1323** Évangile et éthique (morale II)
- THE 1413** L'Esprit dans la vie du croyant

### **Histoire**

- THE 1543** Histoire de l'Église I
- THE 1743** Histoire et géographie bibliques
- THE 2543** Histoire de l'Église II

**Sciences humaines des religions**

- SHR 1783** Introduction à la sociologie des religions: le courant fonctionnaliste
- SHR 1883** Sociologie des mouvements messianiques et/ou millénaristes.
- SHR 1983** Psycho-sociologie de la religion
- SHR 2583** Histoire des religions I
- SHR 2683** Histoire des religions II
- SHR 3583** Approche philosophique à l'aide de quelques grands classiques de la philosophie de la religion
- SHR 3683** Rencontre des religions
- SHR 3883** Étude scientifique des phénomènes religieux selon Emile Durkheim
- SHR 6283** Idéologies et développement au Québec

**Cathéchèse**

- CAT 1573** Introduction à la cathéchèse: histoire, méthode et notion
- CAT 1873** Psychologie religieuse I
- CAT 3873** Psychologie religieuse II

**Spiritualité**

- SPI 1553** Théologie des comportements religieux

**Langues**

- THE 1601** Initiation à l'Hébreu biblique
- Cours de langues offerts par la Faculté des arts

## 2. BACCALAURÉAT AVEC MAJEURE ET MINEURE

Le programme de baccalauréat en théologie (B.Th.) comporte une majeure (60 crédits) en théologie et une mineure (30 crédits) dans une autre discipline.\* La mineure comporte une année complète de scolarité.

**MAJEURE: théologie (60 crédits)**

**Structure de base** (1ère année: 30 crédits)

Le programme est identique à celui offert pour la première année du baccalauréat spécialisé en théologie.

**Cours au choix** (30 crédits)

Cours au choix parmi ceux offerts pour les 2e et 3e années tels qu'indiqués plus haut. L'étudiant établit son programme avec l'aide d'un conseiller pédagogique.

\* D'autres programmes de baccalauréat avec mineure en théologie ou en sciences humaines des religions mais comportant une majeure autre que la théologie sont également offerts. On trouvera dans les annuaires des facultés concernées tous les renseignements à ce sujet.

**MINEURES: (30 crédits)**

La Faculté de théologie offre deux programmes-cadre de mineures: sciences humaines des religions ou théologie.

Ces cours sont ouverts aux étudiants inscrits au baccalauréat en théologie, et aux étudiants d'autres facultés inscrits au même niveau.

**a) Programme-cadre de la mineure en sciences humaines des religions**

Ce programme vise essentiellement à initier aux objectifs et aux méthodes scientifiques d'étude des religions et à préparer à l'enseignement des programmes de culture religieuse.

Il le fait en présentant trois types de cours:

- des cours d'initiation aux méthodes des sciences humaines des religions;
- des cours d'information sur les phénomènes religieux passés et actuels;
- des cours d'introduction aux interprétations philosophiques et théologiques (chrétiennes) des autres religions.

- SHR 1783** Introduction à la sociologie des religions: le courant fonctionnaliste
- SHR 1883** Sociologie des mouvements messianiques et/ou millénaristes
- SHR 1983** Introduction à la psycho-sociologie de la religion
- SHR 2583** Histoire des Religions I. L'hindouisme ancien
- SHR 2683** Histoire des Religions II. Le bouddhisme
- SHR 2983** Les religions dans la conjoncture actuelle
- SHR 3583** De la philosophie des religions aux sciences des religions
- SHR 3683** Rencontre des religions
- SHR 3783** Séminaire d'apprentissage aux techniques de recherche en sciences humaines
- SHR 3883** L'étude scientifique des phénomènes religieux selon Emile Durkheim
- SHR 4583** Initiation à la méthode historique (Département d'histoire)
- SHR 4683** Introduction à la sociologie générale
- SHR 4783** Introduction à une sociologie historique du Québec
- CGR 1223** Religions grecque et romaine (Fac. des Arts)

**b) Programme-cadre de la mineure en théologie**

Ce programme vise essentiellement à présenter les cours de base initiant à l'ensemble de la théologie, à ses objectifs, à son contenu et à ses méthodes; il permet de le faire grâce à un ensemble de cours obligatoires et à un bloc significatif de cours optionnels groupés suivant les champs d'intérêt des étudiants.

**STRUCTURE DE BASE (18 crédits)**

- THE 1133** Révélation, foi et tradition ecclésiale  
**THE 1213** Le Mystère de Dieu  
**THE 1123** Christ  
**THE 1223** Église  
**THE 1323** Évangile et éthique (morale II)  
 Un cours de Nouveau Testament

**COURS AU CHOIX (12 crédits) — Profils suggérés:****Écriture sainte**

- THE 2123** Anthropologie théologique I  
**THE 1643** Thèmes patristiques  
**THE 2523** Anthropologie théologique II  
 Ancien Testament et/ou Nouveau Testament

**Anthropologie**

- THE 1113** Anthropologie théologique fondamentale  
**THE 2123** Anthropologie théologique I  
**THE 2523** Anthropologie théologique II  
**THE 2113** Sacramentalité  
**THE 1013** Charité (morale I)  
**THE 1033** Structures de l'agir humain (morale III)

**Catéchèse**

- CAT 1573** Introduction à la catéchèse: histoire, méthode et notion  
**CAT 1873** Psychologie religieuse de l'adolescent d'aujourd'hui  
**THE 1113** Anthropologie théologique fondamentale  
**THE 1323** Évangile et éthique (morale II)  
**THE 1033** Structures de l'agir humain (morale III)  
 Nouveau Testament

**Histoire**

- THE 1023** Histoire du salut et salut de l'histoire  
**THE 1043** Histoire de l'Église primitive (des débuts jusqu'au IVe siècle)  
**THE 1543** Histoire de l'Église I  
**THE 2543** Histoire de l'Église II  
**THE 1423** Eschatologie et espérance

**Théologie des sacrements**

- THE 1023** Histoire du salut et salut de l'histoire  
**THE 2113** Sacramentalité  
**THE 2213** Sacrement de l'Eucharistie  
**THE 2713** Baptême, confirmation, pénitence  
**THE 2813** Ordre et mariage

## CONCORDANCE DES CODES

73-74 THE	69-70 à 72-73 THE	68-69 ScR	
<b>1003</b>	1003		Nouveau Testament I
<b>1013</b>	1013	1513	Charité (morale I)
<b>1023</b>	1023	1103	Histoire du salut et salut de l'histoire
<b>1033</b>	1033		Structures de l'agir humain (morale III)
	1043		Histoire de l'Église primitive (des débuts jusqu'au IV <sup>e</sup> siècle)
<b>1103</b>			La foi d'Israël
<b>1113</b>	1113	1113 2223	Anthropologie théologique fondamentale
<b>1123</b>	1123	1123	Christ
<b>1133</b>	1133	1133	Révélation, foi et tradition ecclésiale
<b>1203</b>	1203	1203	Ancien Testament I
<b>1213</b>	1213	1213	Le Mystère de Dieu
<b>1223</b>	1223	1223	Église
	1233		Discours théologique et discours scientifique
	1303	1303	Ancien Testament II
<b>1313</b>	1313	1313	Le Mystère de l'action de Dieu
<b>1323</b>	1323		Évangile et éthique (morale II)
<b>1403</b>			La foi dans la Bible
<b>1413</b>			L'Esprit dans la vie du croyant
<b>1423</b>	1423		Eschatologie et espérance
<b>1503</b>	1503	1403	Ancien Testament III
<b>1543</b>	1543	1543	Histoire de l'Église I
	1553		Liturgie
<b>1601</b>	1601		Initiation à l'Hébreu biblique

	69-70 à		
<b>73-74</b>	<b>72-73</b>	<b>68-69</b>	
<b>THE</b>	<b>THE</b>	<b>ScR</b>	
	1613		Dieu en question
<b>1643</b>	1643		Thèmes patristiques
<b>1743</b>	1743		Histoire et géographie biblique
<b>2003</b>	2003	2103	Nouveau Testament II
<b>2113</b>	2113	2113	La sacramentalité
<b>2123</b>	2123	2123 2223	Anthropologie théologique I
	2163	2161	Séminaire
	2203		Le Christ dans le Nouveau Testament
<b>2213</b>	2213	2513	Sacrement de l'Eucharistie
<b>2403</b>	2403	2203	Nouveau Testament III
	2503	2303	Nouveau Testament IV
	2523	2123 2223	Anthropologie théologique II
<b>2543</b>	2543	2543	Histoire de l'Église II
	2551	2151	Droit canonique
	2623		Théologie pastorale
<b>2713</b>	2713	2513 2613	Baptême, confirmation, pénitence
	2723		La vertu de religion
<b>2813</b>	2813	2613	Mariage
<b>2903</b>	2903		Questions spéciales d'exégèse
<b>2913</b>	2813		Ordre

	69-70	
	à	
<b>73-74</b>	<b>72-73</b>	<b>68-69</b>
<b>CAT</b>	<b>CAT</b>	<b>CAT</b>

<b>1573</b>	1573	1573	Introduction à la catéchèse: histoire, méthode et notion
	1673		Diffusion du message religieux
<b>1873</b>	1873		Psychologie religieuse I
	1973		Relations humaines et dialogue pastoral
	2873	2573	Thèmes catéchétiques I:
		2673	le Mystère du salut
		2773	
	2973	1673	Thèmes catéchétiques II:
		1773	morale et sacrements
<b>3873</b>			Psychologie religieuse II

	70-71	
	71-72	
<b>73-74</b>	<b>72-73</b>	<b>69-70</b>
<b>SHR</b>	<b>SHR</b>	<b>SHR</b>

	1583	2983	Méthodes mathématiques appliquées aux faits religieux
	1683		Introduction à l'ethnologie
<b>1783</b>	1783	2883	Introduction à la sociologie historique des religions
<b>1883</b>	1883		Sociologie des mouvements messianiques et/ou millénaristes
<b>1983</b>	1983	3683	Psycho-sociologie de la religion
<b>2583</b>	2583	1583	Histoire des religions I
<b>2683</b>	2683	1683	Histoire des religions II
	2783	1783	Histoire des religions III
	2983		Problématique des religions modernes dans la conjoncture actuelle
<b>3583</b>	3583		Approche philosophique à l'aide de quelques grands classiques de la philosophie de la religion
<b>3683</b>	3683		Rencontre des religions
	3783		Séminaire
<b>3883</b>			Étude scientifique des phénomènes religieux selon Emile Durkheim
<b>6283</b>			Ideologies et développement au Québec

**SPI**  
**1553**

**Théologie des comportements religieux**

## PROGRAMMES

### (Deuxième cycle)

La Faculté de théologie offre cinq programmes de maîtrise:

- 1) la maîtrise en théologie (M.Th.);
- 2) la maîtrise en théologie, option pastorale scolaire (M.Th., pastorale scolaire);
- 3) la maîtrise en pastorale, option pastorale scolaire (M. Past., pastorale scolaire);
- 4) la maîtrise en pastorale fondamentale (M.Past.);
- 5) la maîtrise (M.A.) en sciences humaines des religions.

La démarche théologique de la Faculté et sa recherche se réalisent à l'intérieur d'une complémentarité unifiée de trois secteurs. Ces trois secteurs se développent en conservant leur pleine autonomie. Le développement même de chaque secteur est, pour les autres, un facteur d'interpellation; en particulier, les sciences humaines des religions et le secteur de pastorale vis-à-vis le secteur de théologie. Une telle interpellation nous semble essentielle à la construction d'une théologie valable pour ici et aujourd'hui.

La structure des programmes de maîtrise reflète cette orientation.

### 1. MAÎTRISE EN THÉOLOGIE

L'enseignement et la recherche veulent joindre, aux éléments toujours valables de la théologie, une réflexion exigée par l'homme contemporain et la mentalité religieuse du Québec. Ils veulent répondre au besoin d'une prise de conscience plus nette et d'une réflexion critique, capables d'éclairer à la fois les données de la Révélation et celles de la culture comme de la civilisation actuelles.

La maîtrise en théologie comporte douze (12) crédits de cours et la rédaction d'un mémoire.

L'élément principal de ce programme est constitué par un dépouillement systématique des publications théologiques québécoises à partir des centres d'intérêt des étudiants.

S'ajoutent deux cours obligatoires:

- SHR 6283** Idéologies et développement au Québec  
**THE 5233** Théologie et sciences humaines

D'autres cours à option sont offerts:

- THE 5523** Sacramentalité: questions particulières  
**THE 5503** Le messianisme dans l'Ancien Testament  
**THE 5603** Mort et résurrection du Christ (dans Corinthiens)  
**THE 5613** "La force des rencontres": recherches théologiques  
**THE 5713** Mentalité technique et réflexion morale

- THE 5813** Le sacerdoce  
**THE 5913** La parole de Dieu chez Barth  
**THE 6543** Séparation progressive clercs-laïques  
**THE 6643** Herméneutique politico-sociale chez Moltmann  
**THE 6743** L'actualité de Nicolas de Cues. (En collaboration avec le Centre de la Renaissance)  
**THE 6843** Questions spéciales en histoire de l'Église  
**HIS 5173** La personne et l'oeuvre de Jean Pic de la Mirandole (Séminaire interdisciplinaire en collaboration avec le Centre de la Renaissance).

## 2. MAÎTRISE EN THÉOLOGIE

### option pastorale scolaire

La maîtrise en théologie, option pastorale scolaire, est une maîtrise dite "scientifique" qui comporte 15 crédits de cours et la rédaction d'un mémoire.

L'étudiant peut compléter sa scolarité de maîtrise soit en un an à temps plein, soit en sessions d'été.

Le programme de pastorale scolaire comprend aussi le domaine de la pastorale scolaire à l'élémentaire.

Un certain nombre d'étudiants peuvent compléter en un an leur programme de maîtrise en s'intégrant à la recherche poursuivie à la Faculté. Les auteurs de mémoires acceptés peuvent être invités à publier, sous forme d'articles, le fruit de leurs recherches dans les **Cahiers de pastorale scolaire**; ces cahiers sont destinés principalement à diffuser la recherche faite à l'Université.

Les autres se regroupent par centre d'intérêts autour des animateurs durant la session d'été. Ils participent aux cours et séminaires organisés pour répondre aux besoins et orientations qu'ils ont manifestés; ces activités pédagogiques leur servent à critiquer avec d'autres et avec l'aide de spécialistes les caractères et les dimensions de leur action pastorale en milieu scolaire. Ils doivent rédiger un mémoire de maîtrise concrétisant leur recherche.

#### Programme-cadre:

- PAS 5093** Mutations culturelles et foi chrétienne  
**PAS 5293** Phénomène de scolarisation au Québec et Pastorale scolaire  
**PAS 5393** Pastorale des jeunes  
**PAS 5493** Animation pastorale et ses techniques  
**PAS 6193** Sociologie de la jeunesse

## 3. MAÎTRISE EN PASTORALE

### option pastorale scolaire

La maîtrise en pastorale, option pastorale scolaire, est une maîtrise dite "professionnelle". Elle comporte 24 crédits de cours et 6 crédits accordés à la suite d'un stage et d'un compte rendu de stage.

L'étudiant peut compléter sa scolarité de maîtrise en sessions d'été.

Certaines personnes engagées dans la pastorale scolaire et qui ne seraient pas admissibles à la maîtrise peuvent aussi participer aux sessions d'été. Elles profiteront d'un encadrement spécial et pourront, éventuellement, se voir reconnaître ces sessions à l'intérieur d'un programme de premier cycle en théologie.

**Structure de base (15 crédits)**

- PAS 5093** Mutations culturelles et foi chrétienne
- PAS 5293** Phénomène de scolarisation au Québec et pastorale scolaire
- PAS 5393** Pastorale des jeunes
- PAS 5493** Animation pastorale et ses techniques
- PAS 6193** Sociologie de la jeunesse

**Cours au choix (9 crédits)**

L'étudiant peut choisir ses cours dans les autres programmes de maîtrise de la Faculté. Muni de l'autorisation nécessaire, il peut aussi choisir des cours dans d'autres facultés.

**PAS 7096 Stage**

Le stage peut être réalisé dans le milieu de travail de l'étudiant à la suite d'un projet accepté et supervisé par la Faculté. Le stage est suivi d'un compte rendu qui doit, lui aussi, être accepté.

#### **4. MAÎTRISE EN PASTORALE FONDAMENTALE**

Ce programme s'adresse à des personnes engagées dans l'action pastorale. Il veut leur permettre de réfléchir sur leur action et répondre à leurs besoins suivant des programmes individualisés. Il se présente comme un cadre de réflexion d'une année conduisant au grade de maîtrise en pastorale fondamentale.

Pour chaque étudiant la récupération de sa propre expérience et la confrontation avec d'autres essais pastoraux du même type constitueront la plaque constante, rétrospective et prospective, de cette année de pastorale. Un itinéraire individualisé de cours théoriques et techniques voudra alors contextualiser et habiliter le travail pastoral de chacun, dans les mutations culturelles et sociales de l'Église du Québec, en quête d'une nouvelle espérance pour un christianisme d'ici et de maintenant.

Chaque étudiant aura donc à apprendre à lire ses expériences pastorales, à revoir ses options théologiques et à préciser ses vues sur les milieux québécois: le tout devant mener à des projets pastoraux approfondis et à des stratégies réalistes.

Avec l'aide d'une équipe, les étudiants sont amenés à mieux identifier leurs besoins et à choisir un cadre d'activités pédagogiques appropriées en se joignant, par exemple, à:

- un profil fondamental sur espérance et action; Église et monde en espérance;
- une recherche portant sur la théologie québécoise;
- des sessions de pastorale scolaire;

- des recherches concernant l'enseignement et la culture religieuse à l'école;
- des concentrations de cours:
  - a) personnalité, croissance, counseling et anthropologie théologique, psychologie religieuse;
  - b) animation de groupe, intervention collective et théologie politique;
- etc.

### **Stage**

Le programme comporte un stage et un atelier d'intégration obligatoires.

**PAS 6493** Atelier d'intégration de l'action pastorale

**PAS 7096** Stage

Cette partie du programme comporte essentiellement quatre éléments complémentaires:

- a) une étape de départ où des grilles d'observation et des centres de référence sont proposés aux étudiants;
- b) l'observation participante et non participante à une action pastorale limitée, à la suite d'un projet approuvé, aboutissant à la sélection d'un problème;
- c) l'outillage théorique fourni par les cours, qui permet à l'étudiant d'encadrer une hypothèse inédite pour ensuite l'étudier et rédiger un projet pastoral personnel;
- d) des mini-sessions sur les contenus et le fonctionnement des stages, sous la forme d'ateliers d'intégration.

Durant son stage, l'étudiant bénéficie de l'aide d'un conseiller professionnel du milieu de travail et d'un consultant pédagogique.

## **5. MAÎTRISE (M.A.) EN SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS**

La Faculté offre la maîtrise en sciences humaines des religions par sessions d'été afin de la rendre accessible aux professeurs d'enseignement religieux et à toute personne qui s'intéresse aux sciences des religions.

Le programme veut permettre aux professeurs déjà engagés dans l'enseignement religieux d'élargir leurs connaissances des phénomènes religieux grâce aux découvertes des sciences des religions. Il veut aussi leur permettre d'utiliser l'approche et les techniques des sciences humaines dans leur enseignement. Il veut enfin leur permettre de discuter leurs expériences avec des personnes qui rencontrent les mêmes difficultés qu'eux et avec des personnes-ressources susceptibles de les aider à faire face à ces difficultés.

Les sessions d'été comportent deux éléments: une initiation progressive aux diverses sciences humaines des religions et une analyse des conditions et des besoins de l'enseignement de la culture religieuse. Elles permettent d'aborder, entre autres, les questions suivantes:

- SHR 2583** Histoire des religions I. L'hindouisme ancien  
**SHR 2683** Histoire des religions II. Le bouddhisme  
**SHR 5083** Introduction à la sociologie historique des religions  
**SHR 5183** Sociologie des messianismes  
**SHR 5283** Ethnologie religieuse  
**SHR 5383** Introduction à la psycho-sociologie de la religion  
**SHR 6083** Aspects fondamentaux de la sociologie historique du christianisme  
**SHR 6183** Sociologie des religions et problèmes du développement  
**SHR 6283** Idéologies et développement au Québec

La Faculté projette d'organiser une des trois sessions du programme sur le terrain, c'est-à-dire en Inde (juillet 1974). Cette session permettra aux participants de prendre un contact direct avec la civilisation et les religions du pays visité. Le voyage permettra aussi de rapporter du matériel visuel pouvant servir à la fabrication d'outils didactiques pour les professeurs des niveaux secondaire et collégial.

L'étudiant peut aussi choisir un cours à l'intérieur des autres programmes de sciences humaines des religions à la Faculté. Muni de l'autorisation nécessaire, il peut aussi choisir des cours dans d'autres facultés.

Un certain nombre d'étudiants peuvent compléter leur mémoire de maîtrise en s'intégrant à la recherche poursuivie à la Faculté de théologie dans le cadre de "Religion et Développement".

La Faculté offre des bourses d'études aux étudiants intéressés à la recherche.

## DESCRIPTION DES COURS

Les descriptions de cours se succèdent dans l'ordre suivant:

- a) un groupe de cours hors-faculté (au nombre de 4): CGR, GRC, HIS et LAT;
- b) les cours réguliers, dans l'ordre alphabétique des disciplines: CAT, PAS, SHR, SPI et THE.

À noter qu'à l'intérieur des groupes l'ordre est numérique (x).

### COURS HORS-FACULTÉ

#### **CGR 1223 Religions grecque et romaine**

Analyse du sentiment religieux chez les Grecs et les Romains; étude de l'homme dans ses rapports avec la divinité, selon les époques (depuis les origines jusqu'à l'avènement du christianisme) et selon les courants (religions légalistes, mystiques, philosophiques); conception de la divinité (attributs humains ou divins, dieux nationaux ou dieux personnels, justice divine, croyance en l'immortalité). Le sens du sacré et les manifestations extérieures de la religion (prières, sacrifices, représentations artistiques): leur place dans la vie quotidienne, leur signification. Ouvrages recommandés: Gernet, L. et Boulanger, A. **Le génie grec dans la religion**, Coll. "L'évolution de l'humanité", Albin Michel no 22; Grenier, A. **Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art**, Coll. "L'évolution de l'humanité", Albin Michel, no 14.

(x) Le premier chiffre indique le niveau du cours:

- 0 — cours prérequis,
- 1 à 4 — niveau du baccalauréat,
- 5 à 9 — niveau de la maîtrise et du doctorat;

Le deuxième chiffre indique le caractère du cours:

- 0 à 4 — cours obligatoire,
- 5 à 9 — cours à option;

Le troisième chiffre indique la matière du cours:

- 0 — Écriture sainte,
- 1, 2, 3 — Théologie fondamentale, Dogme, Morale,
- 4 — Histoire, Patristique,
- 5 — Liturgie, Spiritualité, Droit canonique,
- 6 — Séminaire,
- 7 — Catéchèse,
- 8 — Sciences humaines des religions,
- 9 — Pastorale.

Le quatrième chiffre indique le nombre de crédits attribués à un cours. (Un crédit équivaut à 45 heures de travail fournies par l'étudiant, incluant sa présence au cours.)

**GRC 1003 Grec biblique**

Cours élémentaire de langue grecque. Initiation à la lecture.

**HIS 5173 La personne et l'oeuvre de Jean Pic de la Mirandole**

Séminaire interdisciplinaire en collaboration avec le Centre de la Renaissance.

**LAT 1003 Latin**

Cours élémentaire de langue latine. Initiation à la lecture.

**COURS DE LA FACULTÉ**

**CATÉCHÈSE**

**CAT 1073 Principes de base en catéchèse**

Cours d'introduction: objectifs, méthodes de travail et de recherche. Situer les étudiants dans le contexte de la catéchèse contemporaine par une vision historique de l'évolution de la catéchèse. Situer la catéchèse en milieu québécois. Étudier les problèmes de la confessionnalité. Éducation de la vie de foi d'aujourd'hui. Parole de Dieu en catéchèse. Liberté religieuse.

**CAT 1373 Église**

Dans l'esprit même de Vatican II et des programmes d'enseignement religieux à l'élémentaire, ce cours propose une réflexion sur le mystère de l'Église: — animée de l'Esprit du Christ ressuscité; — peuple de Dieu dans le monde, déjà en marche vers le Père; — société hiérarchique.

**CAT 1473 Contenu doctrinal**

Présentation du contenu doctrinal des 6-9 ans (1er cycle) et des 9-13 (2e cycle) en fonction des objectifs et caractéristiques des manuels de l'élémentaire: "Viens vers le Père" — Éveil du sens moral, sens de la prière; "Célébrons ses merveilles" — initiation sacramentaire: baptême, confirmation, eucharistie; "Rassemblés dans l'amour" — l'Église, la communauté chrétienne; "Nous avons vu le Seigneur" — Découverte du Christ historique et des évangiles; "Préparer la terre nouvelle" — Le sens existentiel de la liturgie pour l'homme: "Selon ta promesse, fais-moi vivre" — Réflexion sur les aspirations fondamentales de l'homme dans la dynamique de la révélation; "Bâtir ensemble" — Étude de l'Église sous l'aspect: mission du peuple de Dieu.

Ce cours aborde de façon plus particulière les aspects pédagogiques et méthodologiques de la catéchèse à l'élémentaire.

**CAT 1573 Introduction à la catéchèse: histoire, méthode et notion**

Ce cours s'adresse normalement aux étudiants (du baccalauréat et de la licence) en enseignement secondaire (option sciences religieuses) qui ont suivi les cours obligatoires des deux premières années du programme.

Il comporte trois parties. D'abord une réflexion générale portant sur la catéchèse: sa nature, l'identification et le conditionnement de la mentalité catéchétique, la personnalité du catéchète. La deuxième partie relate l'histoire de la catéchèse: celle des Apôtres, de l'Église primitive, du Moyen Âge, de la Réforme, des XVIII - XIX - XXe siècles. La troisième partie traite de la pédagogie et de la méthodologie propres à la catéchèse, à partir d'une étude de tous les manuels de catéchèse de l'élémentaire et du secondaire.

#### **CAT 1673 La diffusion du message religieux**

Phénoménologie de la communication religieuse. Communication audiovisuelle (A.V.) du message religieux. Intervention de l'audio-visuel (A.V.) dans le travail de groupe en pédagogie religieuse.

#### **CAT 1773 Développement religieux de la personne**

Ce cours propose une réflexion sur les différentes étapes du cheminement religieux de l'individu avec une attention spéciale à l'étudiant de l'élémentaire. Après s'être demandé quelle est la nature du besoin religieux de l'individu, on essaie de découvrir quelles sont les expériences positives, les influences et les difficultés favorisant ou nuisant à une vie religieuse. Les constatations faites nous amènent à nous interroger sur les attitudes de l'éducateur de la foi pour développer une vie chrétienne plus authentique dans le présent et l'avenir.

#### **CAT 1873 Psychologie religieuse I**

Ce cours s'adresse normalement à des étudiants familiarisés avec la Bible, la Christologie et la sacramentalité.

Ce cours veut tracer le cheminement religieux de l'homme, depuis l'éveil jusqu'à la maturité située, pour nous chrétiens, dans l'expérience chrétienne. Dans un premier temps, une étude sera poursuivie de l'expérience humaine de ses relations avec l'expérience religieuse. Suivra une étude de l'expérience du sacré: de sa structure et de ses modes d'expression. Viendra enfin une étude de l'expérience religieuse: ses conditionnements affectifs et rationnels, ses expressions et les conditions de son épanouissement. En conclusion, l'on essaie de répondre à la question des relations qui existent entre le mystère chrétien et les aspirations fondamentales de l'homme.

#### **CAT 1973 Relations humaines et dialogue pastoral**

#### **CAT 2073 Signes et symboles en catéchèse**

La problématique actuelle des sacrements de Baptême, Confirmation, Eucharistie et Pénitence. Leur importance au premier cycle de l'élémentaire et les rejaillissements de ces problèmes sur les groupes chrétiens et sur l'Église.

#### **CAT 2673 Éveil religieux à la maternelle**

Recherche et approfondissement du rôle de l'éducation de la foi à la maternelle.

### **CAT 3173 Projet évangélique de Jésus**

Réflexion catéchistique permettant d'approfondir le projet évangélique de Jésus réalisant le salut dans le monde. Ce cours vise à aider l'éducateur à saisir globalement le mystère chrétien.

### **CAT 3573 Bible et catéchèse**

Ce cours veut donner une information historique, géographique, culturelle, littéraire absolument nécessaire à la lecture et à l'étude de la Bible. Il a aussi pour but d'introduire les étudiants aux principaux livres saints pour y découvrir le message qui éclaire la Parole de Dieu adressée à l'homme d'aujourd'hui. Cette culture rejoint les préoccupations de base du programme de catéchèse à l'élémentaire où la Révélation écrite joue un rôle important.

### **CAT 3873 Psychologie religieuse II**

Ce cours, tout en étant un prolongement du cours de psychologie religieuse I, met l'accent sur la dimension didactique de l'éducation chrétienne. Comme il s'adresse aux personnes intéressées à la catéchèse et à la pastorale, il propose une réflexion critique des méthodes et de la pédagogie utilisées dans notre milieu et de leur impact au point de vue psychologique.

## **PASTORALE**

### **PAS 5093 Mutations culturelles et foi chrétienne**

La mutation culturelle moderne et la foi en Jésus-Christ. Analyse des changements économiques et socio-culturels modernes et de leur influence sur les représentations religieuses traditionnelles. Études des nouvelles représentations religieuses et des formes nouvelles que prend la foi en Jésus-Christ.

### **PAS 5293 Phénomène de scolarisation au Québec et Pastorale scolaire**

Analyse de la réforme scolaire au Québec - conséquences culturelles, sociales, politiques, religieuses du phénomène de scolarisation - place et rôle de la pastorale dans le nouveau milieu scolaire québécois.

### **PAS 5393 Pastorale des jeunes**

Étude des enquêtes récentes sur les jeunes du Québec, sur leurs attitudes face à la religion, à l'Église, à la foi.

### **PAS 5493 L'animation pastorale et ses techniques**

À partir de groupes déjà constitués et du groupe d'étudiants inscrits à la session, le cours veut souligner certains phénomènes de base dans la vie des groupes: communication, écoute, participation, leadership, décision-évaluation. Occasion de conscientiser et d'élargir ses comportements et ses attitudes dans les nombreuses tâches et réunions exigées par la

complexité organisationnelle de sociétés démocratisées. Un appendice au cours précisera la recherche récente des modes d'intervention sur les grands ensembles.

**PAS 6093 Le christianisme au Québec**

Le texte majeur du cours sera le rapport de la commission Dumont (CELE) s'ancrant dans le changement socio-ecclésial québécois amorcé par la "révolution tranquille". On fera état de la situation québécoise présente, en diagnostiquant les idéologies dominantes et inchoatives. Sur ce fond, on dégagera les modèles ecclésiologiques sous-tendant les renouveaux pastoraux de l'Église du Québec. Puis devraient s'expliciter des modèles "pluralistes" et "démocratiques" d'appartenance et d'identité du peuple de Dieu dans le monde. — La méthode est donc à la fois sociologique et théologique: le cours fera appel aux spécialistes des deux disciplines dont certains collaborateurs de la CELE.

**PAS 6193 Sociologie de la jeunesse**

**PAS 6293 Approches structuraliste et actionnaliste de la religion**

Il y a divers moyens d'approcher le phénomène religieux et notamment le phénomène religieux institutionnalisé (Église), d'un point de vue sociologique. Le structuralisme essaye de découvrir, comme le mot l'indique, les structures ou des agencements signifiants. La question que l'on peut se poser est de savoir dans quelle mesure une telle approche est valable pour étudier le phénomène religieux. D'un point de vue méthodologique on s'inspirera principalement de la linguistique et ses méthodes de travail, entre autres pour l'étude des textes religieux. — Quant à l'approche actionnaliste, elle part essentiellement de l'acteur social dans le changement. On peut également se demander si une telle théorie ne peut pas être utile dans l'analyse des changements contemporains dans l'Église comme institution.

**PAS 6393 Église et monde en espérance**

**PAS 6493 Atelier d'intégration de l'action pastorale**

Initiation aux techniques d'observation. Réflexion critique sur l'action à partir de la philosophie, de la sociologie et de la théologie. Élaboration d'un projet pastoral.

**PAS 6593 Counseling individuel et démarche de foi**

Le cours, par des informations théoriques et des exercices supervisés, veut perfectionner l'étudiant dans sa tâche de relation et aide appliquée à la pastorale. Les diverses formes de dialogue illustreront les multiples arrangements de ses fonctions psychologiques. Une méthode de perfectionnement et des lectures théoriques donneront un prolongement à la session.

**PAS 6693 Mass-media et langage de la foi**

Des ateliers pratiques sur les divers media et leurs productions permettront d'approcher les dynamismes de la communication à l'endroit du

message religieux. Certains problèmes seront proposés: fond-forme, discours et information et propagande et esthétique, sémiologie et sacré. Enfin recherche sur l'impact des mass-media en pédagogie religieuse.

**PAS 7096 Stage**

#### SCIENCES HUMAINES DES RELIGIONS

##### **SHR 1783 Introduction à la sociologie des religions: le courant fonctionnaliste**

La question de la ou des fonction(s) sociale(s) de la religion a donné lieu à nombre d'hypothèses, de recherches et de polémiques en sociologie depuis Spencer, Durkheim et surtout Malinowski jusqu'à nos jours (Parsons, Yinger, O'Dea, etc.) en particulier dans la zone culturelle anglo-américaine. De plus, nul n'ignore l'attrait de la théorie des besoins psychologiques ou sociologiques sur les hommes d'action: l'efficace de l'action exigerait que toute intervention soit orientée en fonction de ces besoins. Ce cours se veut une introduction critique (grâce à un textbook historiographique) à cette problématique fonctionnaliste.

##### **SHR 1883 Sociologie des mouvements messianiques et/ou millénaristes**

À certaines époques et dans certaines circonstances des groupes religieux ont mis en oeuvre, au nom d'une espérance eschatologique, des réformes ou des révolutions sociales (politiques, économiques, nationalistes, etc.) parfois radicales et souvent violentes. N'a-t-on pas connu un tel mouvement ici-même au Canada lors du second soulèvement des Métis sous la direction de Louis Riel ?

Selon quelle typologie sociologique peut-on classer ces mouvements et leurs chefs ? À quelle source dynamogénique s'alimentent-ils: frustration ou idéal (espérance) ? Quelle trajectoire parcourent-ils depuis leur naissance jusqu'à leur retombée ? Grâce à quels facteurs passent-ils d'une religion amorphe et sédative à une religion socialement active ? Telles sont quelques-unes des principales questions abordées dans ce cours.

##### **SHR 1983 Introduction à la psycho-sociologie de la religion**

Description: voir SHR 5383.

##### **SHR 2583 Histoire des Religions I. L'hindouisme ancien**

##### **SHR 2683 Histoire des Religions II. Le bouddhisme**

##### **SHR 2983 Les religions dans la conjoncture actuelle**

Le cours vise avant tout à amener l'étudiant à une perception plus différenciée de certaines caractéristiques importantes de la société nord-américaine. On cherchera à avoir une connaissance plus précise du rôle joué par la science et la technologie dans la société "super-industrielle". On tentera finalement de déterminer quels sont les problèmes qui se

posent à l'homme appelé à vivre dans cette société. On s'intéressera surtout aux problèmes qui se posent au plan des valeurs religieuses. Cette recherche s'inscrit dans la problématique de deux analyses très remarquées de la société nord-américaine, *Le choc du futur* d'Alvin Toffler et *Le regain de l'Amérique* de Charles A. Reich.

**SHR 3583 La sociologie de la religion chez Talcott Parsons**

Analyse critique de textes. (Les étudiants désireux de suivre ce cours doivent posséder une bonne connaissance de l'anglais.)

**SHR 3683 Rencontre des religions**

Le chrétien d'aujourd'hui est appelé à vivre dans un milieu pluraliste. Il lui faut donc se situer par rapport aux divers "croyants" qui se rattachent à une tradition religieuse autre que la tradition judéo-chrétienne. Le cours sur la rencontre des religions vise à l'aider à se situer d'une manière plus éclairée en le mettant en contact avec les principales tentatives d'interprétation théologique des autres religions et en faisant ressortir les problèmes que soulèvent ces diverses tentatives.

**SHR 3783 Séminaire d'apprentissage aux techniques de la recherche en sciences humaines**

**SHR 3883 L'étude scientifique des phénomènes religieux selon Emile Durkheim**

Emile Durkheim est un des pères de la sociologie moderne et il continue d'exercer une très grande influence tant sur l'école française de sociologie qu'à l'étranger. Il a aussi donné une impulsion nouvelle à l'étude scientifique des phénomènes religieux. Le cours vise à initier l'étudiant à sa méthode sociologique et à lui permettre d'évaluer l'éclairage qu'elle jette sur un secteur particulier des phénomènes religieux, les religions des sociétés archaïques d'Australie.

**SHR 4583 Initiation à la méthode historique**

**SHR 4683 Introduction à la sociologie générale**

**SHR 4783 Introduction à une sociologie historique du Québec**

**SHR 5083 Introduction à la sociologie historique des relations**

Initiation à la méthode sociologique. Étude de quelques auteurs: J. Wach, K. Marx, F. Engels, M. Weber, E. Troeltsch. Typologie Église-secte.

**SHR 5183 Sociologie des messianismes**

Aperçus génétiques. Typologie des Messianismes et des Messies. Analyse de quelques messianismes.

**SHR 5283 Ethnologie religieuse**

Problèmes épistémologiques. Aperçus historiques. Les différentes écoles. Notions de sacré, religion, magie. Dynamique des faits religieux.

**SHR 5383 Introduction à la psycho-sociologie de la religion**

Les diverses étapes de la recherche. De l'observation simple à l'expérimentation. Logique psycho-sociale de la pensée religieuse orthodoxe.

**SHR 6083 Aspects fondamentaux de la sociologie historique du christianisme**

**SHR 6183 Sociologie des religions et problèmes du développement**

**SHR 6283 Idéologies et développement au Québec**

Ce cours vise deux objectifs complémentaires: analyser sociologiquement le rôle de l'idéologie dans une société et dégager les axes idéologiques prédominants de la société québécoise depuis le 19<sup>e</sup> siècle en relation avec certains aspects du développement du Québec (conception du développement économique, culturel, éducatif...).

**SPIRITUALITÉ**

**SPI 1553 Théologie des comportements religieux**

**THÉOLOGIE**

**THE 1003 Nouveau Testament I**

Introduction générale au Nouveau Testament. — Les Actes des Apôtres: 1) Présentation littéraire des Actes. 2) Le Kérygme primitif dans la prédication des Douze selon les Actes. — Introduction aux Évangiles: Les trois étapes de la formation des Évangiles; exposé, sommaire du problème synoptique; solution proposée et implications génétiques exégétiques sur le plan de l'interprétation des Évangiles; le genre littéraire "évangile" et l'histoire.

**THE 1013 Charité (morale I)**

La charité est le signe distinctif des chrétiens et la plénitude de la loi. Le Christ nous en a donné l'exemple, en plus de nous la recommander, en lui donnant une extension nouvelle. L'Esprit du Christ nous en rend capable et nous en fait vivre. En la pratiquant nous imitons Dieu qui est Amour et qui habite en nos coeurs. Elle est le résumé et le principe de toute la morale chrétienne. Nous devons y réfléchir d'abord à partir de l'Écriture, des paroles et des gestes du Christ, des réflexions des théologiens du N. T., Paul et Jean. Les grands théologiens de l'Église, en particulier Augustin, et Thomas d'Aquin en ont fait une étude plus élaborée et systématique. Cette grande vertu chrétienne est en harmonie avec les découvertes de l'anthropologie philosophique contemporaine, qui définit l'homme comme Être relatif et avec-les-autres ((Gilleman). Le christianisme anonyme de ceux qui aiment leurs frères, et l'amour du prochain comme essence du christianisme. Une interprétation dynamique de la charité dans la noogénèse et la christogénèse (Teilhard).

**THE 1023 Histoire du salut et salut de l'histoire**

Présentation des grands kairoi de l'histoire du salut à partir d'Abraham jusqu'à Jésus-Christ, puis de l'Église à la Parousie. — Interprétation de ces événements dans l'histoire à l'aide des catégories salut, histoire et historicité, langage et parole, rencontre et mystère. — Outillage d'investigation selon les couples exégèse et inspiration, théologie et dogme, magistère et tradition.

**THE 1033 Structures de l'agir humain (morale III)**

Liberté et responsabilité comme source d'agir moral. — La faculté morale: la conscience et la vertu de prudence. — La loi comme norme de moralité. — Rapports entre liberté-conscience-loi et entre chacun de ces éléments avec l'Évangile.

**THE 1043 Histoire de l'Église primitive  
(des débuts jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle)**

La vie chrétienne et la propagation du christianisme avant et pendant les persécutions. — Les diverses églises et l'organisation ecclésiastique dans l'empire romain et hors l'empire. — La théologie et l'apologétique face aux grandes hérésies.

**THE 1103 La foi d'Israël****THE 1113 Anthropologie théologique fondamentale**

Située en théologie fondamentale cette introduction à l'anthropologie théologique doit manifester la dimension anthropologique inhérente au discours théologique. Dans cette perspective d'une théologie anthropologique, le cours entreprend l'examen de la possibilité et des conditions d'une anthropologie théologique; i.e. une interprétation fondamentale de l'homme à la lumière de la Révélation de façon à faire apparaître le rapport entre les affirmations de cette Révélation et la question de l'homme. — Confrontation des multiples discours sur l'homme et visée formelle du discours théologique. — Le rapport nature-grâce comme structure de l'homme. — Situation de l'anthropologie théologique dans l'ensemble de la théologie.

**THE 1123 Christ**

Ce cours sur le Christ se fera selon la méthode corrélatrice, qui consiste à présenter la révélation comme une réponse transcendante à la question et au mystère de l'homme. Dans cette perspective, il apparaîtra que, dans le Christ, Dieu vient à la rescousse de l'Homme et assume ses limites pour l'en délivrer, i.e. que le Christ se présente comme l'auto-aliénation de Dieu, qui permet à l'homme de s'autotranscender de façon absolue.

**1ère partie:** Réflexion sur l'homme comme problème et mystère qui projette son salut dans diverses formules de messianismes profanes ou religieux;

**2e partie:** Christologie biblique et traditionnelle, telle qu'elle a été définie dans les grands conciles christologiques des VII premiers siècles;

**3e partie:** Synthèse théologique, autour des grands thèmes habituels: motif de l'Incarnation, union hypostatique, Christ-médiateur, Christ-Seigneur. Ces catégories traditionnelles sont reprises et expliquées en termes qui correspondent à la question posée dans la première partie. Nous utiliserons ici: K. Rahner, D. Bonhoeffer et T. de Chardin;

**4e partie:** Le Christ comme centre et sommet de la Révélation et de l'histoire du salut. Manifester les liens qui existent entre Christ et: anthropologie théologique, Dieu créateur, providence, tripersonnel, morale, Église, eschatologie, etc.

### **THE 1133 Révélation, foi et tradition ecclésiale**

La révélation et la foi comme chassé-croisé du rapport PAROLE-ÉCOUTE: 1 — dans l'Écriture et chez les Pères: dimension active et noétique; révélation de Dieu et de l'homme, témoignage d'Évangile, Mystère chrétien et théologie du Verbe; 2 — chez Augustin face au pélagianisme et chez Thomas d'Aquin utilisant les données d'Aristote; 3 — selon quelques étapes majeures de réflexion en regard du protestantisme, du rationalisme et du fidéisme, du modernisme et de la situation présente de l'Église et du monde.

### **THE 1203 Ancien Testament I (Le Pentateuque)**

La Torah et ses traditions. La pré-histoire du peuple élu: les origines du monde et l'histoire des fautes successives. Les débuts de l'histoire du peuple élu: le cycle des patriarches, de l'Exode et du désert; le mouvement deutéronomique et ses traces dans Josué, Juges, Samuel et Rois.

### **THE 1213 Le Mystère de Dieu**

Qui est notre Dieu? L'Ancien Testament nous le révèle comme étant l'unique Dieu, Sauveur et Créateur, Dieu d'amour, de justice et de bonté, lent à la colère et prompt à la miséricorde. Le Nouveau Testament nous parlera de ce Dieu comme étant Père, Fils et Saint-Esprit. — La Foi vivante de l'Église se nourrit de cette Révélation de notre Dieu et exprime sa croyance à travers son Credo et ses affirmations, que portent son enseignement et son action liturgique. — Comment parler aujourd'hui du mystère de Dieu en continuité avec toute l'histoire du salut, qui est, aujourd'hui comme hier, la Révélation amoureuse de notre Dieu caché?

Tel est l'objet de notre réflexion théologique sur Dieu.

### **THE 1223 Église**

Toute réflexion sur l'Église doit se faire à partir de ce qu'elle est comme réalité vivante, porteuse du mystère du salut; présente au monde comme sacrement de la rencontre du Christ et de Dieu; à la fois englobante et englobée par rapport au monde (Congar), elle se veut attentive aux signes des temps afin de remplir, comme servante et pauvre, sa mission prophétique. — C'est cet aspect toujours profondément actuel de l'Église que nous essaierons de saisir. — Le cours vise à donner à chacun la

possibilité d'organiser et d'orienter sa recherche sur l'Église à partir d'une réflexion qui a son inspiration dans la Constitution *Lumen Gentium*. — Il ne s'agit pas simplement d'expliquer les textes de Vatican II. Il faut les saisir dans leur "historicité", i.e. qu'il faut tâcher de les comprendre dans une ecclésiologie qui doit sans cesse s'écrire à même la vie de l'Église, réalisant au cours des siècles la volonté du Seigneur, sous le souffle de l'esprit qui anime tout croyant. — C'est pourquoi on essaiera de montrer comment aujourd'hui se présentent à la réflexion théologique les problèmes ecclésiologiques. On n'examinera du passé que ce qui sert à mieux interpréter le présent, eschatologiquement tendu vers l'avenir. — Ainsi on aura une théologie de l'Église qui se fait et qui sait comment elle se fait et pourquoi elle se fait ainsi aujourd'hui.

### **THE 1233 Discours théologique et discours scientifique**

Position du discours théologique (objet, sources, méthode et fonctions) selon une loi de dépendance continue ou discontinue avec les cultures ambiantes. — Recherche historique avec la constitution au Moyen-Âge de la théologie comme science et savoir universitaire, puis la question de la positive à la Renaissance et à la Réforme. Problématiques nouvelles au 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles avec l'essai des différenciations des théologies. Questions actuelles posées par la notion moderne de science et par la spécialisation des savoirs.

### **THE 1303 Ancien Testament II (Les prophètes)**

Dieu par sa parole interprète l'histoire de son peuple. Origine du mouvement prophétique; les grands porteurs de cette parole de Dieu; Amos, Osée, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Isaïe II-III.

### **THE 1313 Le Mystère de l'action de Dieu**

L'Écriture nous dit qui est notre Dieu, dont l'action salvatrice s'étend depuis toujours jusqu'à aujourd'hui. Ainsi le Dieu-Sauveur, qui se révèle à travers l'histoire, apparaît de plus en plus comme le Dieu Créateur et Provident. — Ce cours voudrait dégager la signification théologique de la création et manifester la place et le rôle de l'homme créé dans le monde créé. Sans s'attarder aux aspects philosophiques et scientifiques du problème, on cherche à montrer comment, aux grandes questions que pose l'aventure humaine dans le monde, la foi apporte une réponse qui en manifeste davantage le sens et la valeur.

### **THE 1323 Évangile et éthique (morale II)**

Le cours voudrait dégager le "sens que peut avoir pour le projet de l'homme d'aujourd'hui le recours à la loi évangélique". — On cherche, non à faire une morale précise et détaillée de la conduite du chrétien, mais à "déterminer le rapport de la foi aux mœurs, de la Révélation à la morale humaine, ou encore la nature de l'impact de la foi sur l'action et la praxis humaines et sur la réflexion éthique du théologien. Ce qui revient en définitive à déterminer la spécificité de l'éthique chrétienne".

### **THE 1403 La foi dans la Bible**

### **THE 1413 L'Esprit dans la vie du croyant**

**Introduction:** Le retour de l'Esprit: le mouvement pentecôtiste; les "esprits": thème ou mythe religieux; examen d'un manuel de dogmatique: où et comment parle-t-on de l'Esprit Saint?

**Dans l'Écriture Sainte:** Dans l'Ancienne Alliance: Ancien Testament, judaïsme, Qumran; dans la Nouvelle Économie, en particulier Paul, Luc et Jean.

**Dans la Tradition:** Les Pères apostoliques; au IV<sup>e</sup> siècle; le Filioque; dans la liturgie; à Vatican II; examen des grands textes: Tertullien, Irénée, Origène, Cyrille, Athanase, Didyme, Basile, Jean Damascène, Ambroise, Augustin, Thomas d'Aquin.

**Thèmes théologiques:** L'Esprit et Dieu, et le Christ, et le mystère pascal, et la révélation; l'Esprit et l'Église, les missions, les sacrements, la grâce; l'Esprit et l'homme, et le monde, et l'histoire, et l'eschatologie.

### **THE 1423 Eschatologie et espérance**

### **THE 1601 Initiation à l'Hébreu biblique**

Ce cours a pour but d'acquérir la connaissance des éléments fondamentaux de la lecture de cette langue: écriture et phonétique. Il veut ainsi en discerner morphologiquement les éléments de la phrase: article, pronom, substantif, adjectif et les différentes formes verbales.

### **THE 1613 Dieu en question**

L'homme d'aujourd'hui est beaucoup plus porté à se questionner sur lui-même qu'à s'interroger sur Dieu. Il faut l'aider à trouver Dieu à travers sa propre interrogation et non par une imposition de dehors, à travers nos propres certitudes sur Dieu. Il est donc important au point de départ de bien montrer ce que peut l'intelligence humaine quand elle s'essaie à parler de Dieu. Ensuite, il faut tenter une analyse du phénomène contemporain de l'athéisme. Une recherche sur la sécularisation et sur les théologies de la mort de Dieu contribueront à éclairer la question de l'athéisme. — Ainsi apparaîtra plus clairement comment on doit tenter de "refaire" une théodicée qui ne soit pas simple répétition des preuves traditionnelles sur Dieu.

### **THE 1643 Thèmes patristiques**

### **THE 1693 Stage**

### **THE 1743 Histoire et géographie bibliques**

### **THE 2003 Nouveau Testament II**

Les Évangiles synoptiques. — Jésus dans les Synoptiques: 1) Débuts en Judée; prédication de Jean-Baptiste; Baptême et tentation de Jésus. 2) Ministère en Galilée: début du ministère galiléen; discours inaugural (sermon sur la montagne); discours parabolique. 3) Montée à Jérusalem selon Luc. 4) Discours eschatologique; Passion et Résurrection. 5) Les Évangiles de l'Enfance.

**THE 2113 La Sacramentalité**

À la base de toute réflexion sur les activités sacramentelles de l'Église, cette première partie du profil veut faire saisir le sens de la réalité sacramentelle dans la vie de tout homme qui reconnaît dans l'Église, le "sacrement originel" du Christ. Pour ce faire, cette section veut: présenter le fondement anthropologique de la réalité sacramentelle; faire découvrir que le peuple chrétien a exploité cette réalité en référence constante au Christ, "premier sacrement du Père", et à l'Église, "sacrement du Christ"; présenter les gestes privilégiés de l'Église dans l'ensemble des moyens qu'a l'Église de réaliser sa vocation sacramentelle; reformuler la réalité sacramentelle autour de trois mots-clés (sacrement-signe, sacrement-parole, sacrement-rencontre) et récupérer les éléments de l'héritage théologique.

**THE 2123 Anthropologie théologique I**

Par la Révélation, l'homme se sait créature, il se reconnaît pécheur, il découvre sa vocation à participer à la vie de Dieu communiquée par le Christ dans l'Esprit. — La nature et l'origine de l'Homme: anthropologie biblique et problématique contemporaine. — L'Homme comme pécheur et comme grâce.

**THE 2163 Séminaire****THE 2203 Le Christ dans le Nouveau Testament****THE 2213 Sacrement de l'Eucharistie**

La sacramentalité de l'Église, prolongement en visibilité historique du Christ glorifié, trouve son expression et sa réalisation maximales dans l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Église. C'est ici en effet: — que se trouve actualisée la présence maximale du Christ glorifié parmi les siens, dans la totalité de son mystère de culte sanctifiant; — qu'est signifié et toujours mieux réalisé le rassemblement du peuple de Dieu dans l'unité d'un seul corps et d'un seul Esprit; — que, nourrie par une nouvelle manne, l'Église, le nouvel Israël, est soutenue dans sa marche et irrésistiblement attirée vers son accomplissement eschatologique.

Pour que cet ordre idéal puisse de fait être vécu authentiquement par l'homme d'aujourd'hui, une réflexion critique devient nécessaire de la part du théologien en vue de rendre possibles: — la rénovation et l'adaptation des formes et des structures de l'assemblée liturgique; — l'invention d'un nouveau langage de signes et de symboles plus consonants à l'homme contemporain; — une démarche et une expérience humaines préalables et inhérentes à toute expérience sacramentelle.

**THE 2403 Nouveau Testament III**

Le Corpus paulinien, excepté l'épître aux Hébreux. — Grandes lignes de la vie de Paul et de sa personnalité. — Les épîtres pauliniennes (genre et structure littéraire; langage et style; ordre des épîtres). — Exégèse de certains passages. I Corinthiens; Romains, Philippiens; Ephésiens; Galates. — Christologie de Paul. — Ecclésiologie de Paul. Sotériologie de Paul.

## **THE 2503 Nouveau Testament IV**

Écrits johanniques: 1) L'Évangile de Jean: genre littéraire et notes distinctives de l'Évangile de Jean; Jean et les Synoptiques. Les thèmes et articulations majeures de l'Évangile: Livre des signes. Livres de l'accomplissement. Exégèse de certains péricopes: Le Prologue; Témoignage du Baptiste; discours sur le pain de vie: les oeuvres de Dieu; discours d'adieux; le Ressuscité. 2) Les Épîtres johanniques: auteurs et idées maîtresses de la première épître. 3) La Christologie de Jean. 4) l'apocalypse: genre littéraire et enseignement eschatologique. — Théologie de l'Épître aux Hébreux. — Aperçu sur les autres Épîtres catholiques.

## **THE 2523 Anthropologie théologique II**

Thèmes anthropologiques, l'élection, la prédestination et l'image de Dieu comme des déterminations fondamentales de l'existence humaine. — Thématique biblique. — Histoire du développement dogmatique de ces thèmes. — Réflexion systématique.

## **THE 2543 Histoire de l'Église 11**

Le passage d'une Église de Chrétienté à une Église de Renaissance. L'Église de la Réforme et de la Contre-Réforme; l'anglicanisme et le calvinisme. La réforme tridentine. L'Église de France au XVIIe siècle. Jansénisme et quietisme. L'Église et le siècle des Lumières. L'Église de la Révolution française. Le XIXe siècle catholique, etc.

## **THE 2551 Droit canonique**

La réforme actuelle de la codification de 1917 dans l'histoire du droit ecclésiastique. Originalité du droit ecclésiastique néo-testamentaire. Droit divin et "jus humanum" dans le droit ecclésiastique. Initiation aux catégories juridiques du Codex. Normes générales. Les personnes dans l'Église. L'aspect canonique des réalités sacramentelles.

## **THE 2713 Baptême, confirmation, pénitence**

Autres événements sacramentels en référence à l'Église, sacrement de salut, réalisée au maximum dans l'Eucharistie.

**Baptême** — Problématique de la pastorale du baptême aujourd'hui; signification du baptême dans l'expérience chrétienne et ecclésiale de l'homme; la réalité du baptême vécu en Église; regard théologique, sociologique et psychologique sur certains problèmes de la pastorale baptismale d'aujourd'hui; réflexion sur la nécessité d'un prolongement de la pastorale baptismale actuelle que provoque la situation de l'Église canadienne.

**Confirmation** — Problématique contemporaine de la pastorale et de la théologie de la confirmation; aperçu historique de la confirmation; signification théologique de la confirmation; regard théologique, sociologique et catéchétique sur certains problèmes de la pastorale de la confirmation d'aujourd'hui.

**Pénitence** — Problématique contemporaine de la pastorale et de la théologie du sacrement de pénitence; historique de la praxis pénitentielle

de l'Église; la pénitence dans l'ensemble de la démarche de la conversion de l'homme; sacrement de la conversion chrétienne; vers un renouveau de la praxis pénitentielle.

**THE 2813 Mariage**

Entre baptisés, l'amour humain est transfiguré pour devenir le Sacrement de l'amour du Christ pour son Église. — Comme le Christ envers son Église, mari et femme sont appelés à ne plus former qu'un seul Corps et un seul Esprit, allant jusqu'au don de leur vie par amour et tendant à communiquer leur vie aussi bien naturelle que spirituelle à d'autres êtres issus de leur union. — La théologie se voudra attentive particulièrement ici à la problématique actuelle autour d'amour-fécondité-indissolubilité.

**THE 2903 Questions spéciales en exégèse**

**THE 2913 Ordre**

Problématique du sacrement de l'ordre — Approche existentielle de la perception du sacrement de l'ordre; approche scientifique de cette même perception (Cf. enquêtes Strykman, Rouleau et Stein). Deux conceptions dominantes du presbytérat — celle du concile de Trente; celle de Vatican II. Pour renouveler les solutions aux problèmes — enquête biblique: un seul hiéreau: Jésus-Christ; le peuple entier est sacerdotal; le culte dans le nouveau testament et le sacerdoce dans l'ancienne alliance. Premiers pas dans l'histoire: évêque, presbytre, diocèse; leurs relations dans la fonction apostolique. Trois points chauds contemporains: caractère-fonction et sacrement du baptême; engagement politique et identité du presbytérat; diaconat permanent et redéfinition du presbytérat.

**THE 3533 Oecuménisme**

**THE 5503 Le messianisme dans l'Ancien Testament**

**THE 5523 Sacramentalité: questions particulières**

**THE 5603 Mort et résurrection du Christ (dans Corinthiens)**

**THE 5613 "La force des rencontres. Homme et femme".**

Ce cours veut permettre une étude critique du manuel utilisé au secondaire. Il amène l'étudiant à déceler la méthode catéchétique proposée, et la conception de la sexualité, incluses dans le manuel de l'élève, dans celui de l'éducateur et dans celui des parents. Il permet de poser les jalons d'une théologie de la sexualité, de la présence de l'homme et de la femme l'un à l'autre. Il discute aussi ses rapports avec la catéchèse d'une humanisation de la vie.

**THE 5713 Mentalité technique et réflexion morale**

**THE 5813 Le sacerdoce**

**THE 5913** La parole de Dieu chez Barth

**THE 6543** Séparation progressive clercs-laiques

**THE 6643** Herméneutique politico-sociale chez Moltmann

**THE 6743** L'actualité de Nicolas de Cues (En collaboration avec le Centre de la Renaissance)

Nicolas de Cues et son temps. Sa place dans l'évolution de l'humanisme italien. Sa place dans le mouvement de la Réforme et de l'union des Églises.

La conception de l'homme et la temporalité. L'homme connaisseur et déchiffreur. Mathématique et connaissance.

Théologie négative. Christ, rencontre du fini et de l'infini. Tolérance religieuse et oecuménisme.

Séminaire interdisciplinaire organisé par le Centre de la Renaissance avec la collaboration de la Faculté de théologie, le Département de philosophie et le Département d'histoire.

**THE 6843** Questions spéciales en histoire de l'Église.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

### FORMATION DES MAÎTRES

La Faculté de théologie contribue à la formation des maîtres de l'élémentaire et du secondaire. Elle offre le programme de 21 crédits de catéchèse qui fait partie du baccalauréat en enseignement élémentaire.

### BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

#### 1er cycle

- CAT 1073** Principes de base en catéchèse
- CAT 1373** Église
- CAT 1473** Contenu doctrinal
- CAT 2073** Signes et symboles en catéchèse
- CAT 2673** Éveil religieux à la maternelle
- CAT 3173** Projet évangélique de Jésus
- CAT 3573** Bible et catéchèse

#### 2e cycle

- CAT 1073** Principes de base en catéchèse
- CAT 1373** Église
- CAT 1473** Contenu doctrinal
- CAT 1773** Développement religieux de la personne
- CAT 2073** Signes et symboles en catéchèse
- CAT 3173** Projet évangélique de Jésus
- CAT 3573** Bible et catéchèse

### BACCALAURÉAT ÈS ARTS

**Majeure: sciences religieuses**

**Mineure: pédagogie**

La Faculté offre aussi un programme de 60 crédits aux étudiants désireux d'obtenir le baccalauréat (sciences religieuses - pédagogie); ces cours sont ceux de la majeure en théologie. Ils sont choisis avec l'aide d'un conseiller mis à la disposition des étudiants inscrits à ces programmes.

## **COURS À TEMPS PARTIEL**

### **a) à Sherbrooke**

La Faculté de théologie offre, durant l'année (le soir et le samedi) et durant les mois d'été, un certain nombre de cours des programmes de théologie.

La Faculté de théologie offre aussi des cours pouvant conduire à l'obtention d'un certificat de culture ou de formation chrétienne.

Les normes d'admission, la description des programmes et des cours ainsi que les horaires sont fournis par l'annuaire que publie la Direction générale de l'éducation permanente.

### **b) à Saint-Hyacinthe**

Certains de ces cours sont aussi offerts à Saint-Hyacinthe. Le responsable en est:

M. Raymond St-Gelais, ptre,  
C. P. 370,  
450, rue Girouard,  
Saint-Hyacinthe, Qué.

## **MAISON AFFILIÉE**

La Faculté de théologie peut accorder le baccalauréat en théologie aux étudiants qui ont complété le cours dispensé au scolasticat de l'Abbaye St-Benoît-du-Lac. Les conditions d'affiliation ont été précisées dans l'entente conclue entre l'Université de Sherbrooke et l'Abbaye.

## **L'INSTITUT DE SPIRITUALITÉ**

Conformément à une convention signée le 22 février 1962, l'Institut de spiritualité, dirigé par les Pères Carmes, est annexé à l'Université de Sherbrooke.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser au:

R. P. Dominique Fabe, o.c.d.,  
Directeur,  
Institut de Spiritualité,  
2, rue Notre-Dame,  
Repentigny, Qué.